

ANTISIONISME = ANTISÉMITISME ?

DOMINIQUE VIDAL

ANTISIONISME
=
ANTISÉMITISME ?

RÉPONSE À EMMANUEL MACRON



LIBERTALIA

DERNIERS LIVRES PARUS AUX ÉDITIONS LIBERTALIA

SARAH HAIDAR, *Virgules en trombe*

WILLIAM BLANC, *Super-héros, une histoire politique*

B. TRAVEN, *Macario*

ROSA PARKS, *Mon histoire*

COLLECTIF, *États d'urgence 2*

JACK LONDON, *Un steak*

JACQUES LESAGE DE LA HAYE, *L'Abolition de la prison*

ÉRIC FOURNIER, *La Critique des armes*

VALÉRIE REY-ROBERT, *Une culture du viol à la française*

Actualité & catalogue complet : editionslibertalia.com



ÉDITION POCHE

© Éditions Libertalia, 2018-2019

CONTRE L'AMALGAME, LE COMBAT CONTINUE

À quoi servent les livres? À se distraire, à se cultiver, mais aussi à mener la bataille des idées. Le petit bouquin dont vous commencez la lecture se trouve, depuis près de deux ans, au cœur d'un combat essentiel à la fois contre l'antisémitisme et le racisme, pour la solidarité avec le peuple palestinien et pour la défense des libertés d'opinion et d'expression en France.

J'ai décidé de l'écrire le 16 juillet 2017, après la commémoration du 75^e anniversaire de la « rafle du Vél' d'hiv' ». Élu deux mois plus tôt président de la République, Emmanuel Macron avait invité pour la première fois à cette cérémonie le Premier ministre israélien – et pas n'importe lequel : Benyamin Netanyahou. Israël, faut-il le rappeler, n'existait pas lorsque, ces jours-là, la police française arrêta plus de 13 000 Juifs français et surtout étrangers, dont 4 000 mineurs, et les parqua dans le Vélodrome d'hiver avant de les transférer à Drancy, d'où ils furent déportés vers les camps de la mort nazis. Et le *Yichouv*, la communauté juive de Palestine de l'époque, ne pouvait rien, hélas, pour ses frères d'Europe en danger.

Mais surtout, comment ne pas voir le danger recelé par la confusion ainsi entretenue entre les Juifs français et Israël? *A fortiori* lorsque ce dernier est représenté par un homme qui est l'héritier

du sionisme révisionniste, dont on sait également les liens avec le fascisme italien*. Il vient d'ailleurs, pour tenter de sauver son pouvoir, de s'allier avec les héritiers de Meir Kahane et de son parti, interdit en Israël. Et pourtant le président de la République a donné du « cher Bibi » [*sic*] à son hôte – ce dernier l'a-t-il appelé « cher Manu » ?

À ce premier dérapage, le nouveau chef de l'État en a malheureusement ajouté un second, bien plus grave : à la fin de son discours qui soulignait fort justement la responsabilité de l'État français et de sa police dans le génocide des Juifs de France, il a glissé cette petite phrase, comme un cheveu sur la soupe : « Nous ne céderons rien à l'antisionisme, car il est la forme réinventée de l'antisémitisme** . »

Jamais un président de la République, même pas Nicolas Sarkozy, qui présentait la « sécurité d'Israël » comme « le combat de sa vie*** », ni François Hollande, qui avait « toujours un chant d'amour pour Israël et pour ses dirigeants**** », n'avait jusqu'ici repris à son compte cet étrange amalgame entre antisémitisme et antisionisme. Étrange, en effet, puisqu'il confond dans une même réprobation un délit – le racisme anti-Juifs, condamné par la loi comme toutes les autres formes de racisme – et une opinion – qui conteste l'impossibilité de l'assimilation des Juifs et

* Lire VIDAL Dominique, « Aux origines de la pensée de M. Netanyahou », *Le Monde diplomatique*, novembre 1996.

** Lemonde.fr, 16 juillet 2017.

*** www.tribunejuive.info/france/sarkozy-la-securite-disrael-cest-le-combat-de-ma-vie

**** www.youtube.com/watch?v=y3DRjD8qoKA

donc affirme la nécessité d'un État où ils se retrouveraient tous, quitte à spolier la majorité arabe du pays.

Dès le lendemain, dans une tribune*, je dénonce une « erreur historique » doublée d'une « faute politique » :

– une « erreur historique », car ce débat entre sionisme et antisionisme concerne d'abord les Juifs, dont la majorité depuis un siècle n'a jamais gagné ni la Palestine ni, depuis le 14 mai 1947, l'État d'Israël. S'il concerne de toute évidence les Palestiniens et donc la communauté internationale, à l'origine du partage avorté de la Palestine du 29 novembre 1947, les principaux acteurs de ce débat entre sionistes et antisionistes sont juifs : pourquoi faudrait-il le faire trancher par les *goyim* (non-Juifs) ? Et qui oserait leur coller l'étiquette infamante d'antisémite ?

– une « faute politique », car le président de la République a encouragé ainsi l'aventurisme de la droite et de l'extrême droite au pouvoir à Tel Aviv. Benyamin Netanyahou, ses amis au Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif) et les sites pro-israéliens ne s'y sont d'ailleurs pas trompés : ils ont vu, à juste titre, dans la petite phrase présidentielle un soutien à la politique d'occupation et de colonisation d'Israël. Mais surtout, après la tentative de criminalisation de la campagne Boycott-désintéressement-sanctions (BDS), celle de l'antisionisme, qui instaurerait en France un délit d'opinion qui avait disparu depuis la guerre d'Algérie. Francis Kalifat, le président du Crif passé

*<https://blogs.mediapart.fr/dominique-vidal/blog/170717/antisionisme-antisemitisme-une-erreur-historique-une-faute-politique>

par le mouvement juif d'extrême droite Betar*, rêverait-il d'une nouvelle censure qui, comme à l'époque, caviarderait tous les jours les journaux ?

De plus, qui, en France, comprend vraiment ce que signifient sionisme et *a fortiori* antisionisme ? Paradoxalement, la confusion entourant ces notions a favorisé, dans la torpeur de l'été, une (petite) percée médiatique des intellectuels et journalistes critiques. Personnellement, j'ai donné plusieurs interviews, dont certaines en vidéo, que des dizaines de milliers d'internautes ont partagé sur les réseaux sociaux. Cette écoute m'a encouragé à proposer ce petit livre aux éditions Libertalia, afin de resituer le débat dans son cadre historique, idéologique et politique. Rien de tel, en outre, qu'un bouquin pour susciter des conférences destinées à animer une large discussion autour de ses thèses. Je n'avais toutefois pas imaginé que celle-ci prendrait une telle ampleur : en un an, plus de 60 initiatives avec au total environ 5 000 personnes !

Dix-huit mois durant, Emmanuel Macron n'a jamais répété sa petite phrase du Vél' d'hiv' ni repris son amalgame. Jusqu'au 20 février 2019. Pourquoi cette « rechute » ? Elle prétend d'abord répondre à la résurgence des actions antisémites : un tag *Juden* (juifs, en allemand) sur une boutique de bagels, des croix gammées sur les visages peints de Simone Veil, les arbres sciés du mémorial d'Ilan Halimi... Et, comme en toile de fond, le ministre de l'Intérieur annonce

* *Libération*, 29 juin 2016.

une augmentation de 74% en 2018 des violences antijuives. Christophe Castaner oublie toutefois de signaler que les années précédentes ont connu de fortes diminutions. Si bien que, si le nombre, malheureusement trop important, d'actions recensées est de 541 en 2018, il atteignait 851 en 2014...

C'est dans ce contexte qu'intervient une provocation contre Alain Finkielkraut. Samedi 16 février, une poignée de Gilets jaunes racistes, curieux cocktail d'ancien et nouvel antisémitismes, le conspuent : « sale sioniste », mais aussi « sale juif », « sale race », « la France est à nous », « rentre à Tel Aviv »... Dimanche 17, quelques idiots utiles, au lieu de condamner sans appel l'agression, pinaillent sur son caractère antisémite ou non, comme si les voyous n'avaient pas, à l'instar de Dieudonné et de Soral, recouru au vocabulaire antisioniste pour tenter d'échapper à la justice – ce qui condamne le procédé, pas l'antisionisme. Et lundi 18, Sylvain Maillard, le député LREM qui préside le groupe d'études de l'Assemblée nationale sur l'antisémitisme, propose que celle-ci adopte une loi interdisant l'antisionisme.

Mais, Emmanuel Macron le sait, une telle loi ne peut pas passer. Tous les juristes s'y opposent. Nombre de politiques, y compris des proches du président comme Richard Ferrand, la refusent. Des ministres – Jean-Michel Blanquer et Nicole Belloubey – s'expriment publiquement contre. Et, s'il faut en croire l'Ifop, non seulement 57% des Français ont une « mauvaise image d'Israël », mais

69 % ont une « mauvaise image du sionisme* »... Bref, le président finit par lâcher : « Je ne pense pas que pénaliser l'antisionisme soit une solution**. »

Impossible, cependant, de ne pas offrir au Crif, qui organise son dîner annuel le 20 février, de quoi compenser l'absence de loi. D'autant que, le matin même, on découvre 80 tombes juives profanées à Quatzenheim (Alsace). Ce succédané, c'est la « définition*** » de l'antisémitisme élaborée par l'Alliance internationale de la mémoire de l'holocauste (IHRA), accompagnée d'« exemples » destinés à l'« illustrer ». Emmanuel Macron présente ces textes ainsi : « L'antisionisme est une des formes modernes de l'antisémitisme. C'est pourquoi je confirme que la France mettra en œuvre la définition de l'antisémitisme adoptée par l'IHRA. Il ne s'agit pas de modifier le code pénal. Il s'agit de préciser et raffermir les pratiques de nos magistrats ou de nos enseignants. » Sauf que ni la « définition » en question ni les « exemples » (dénusés de toute valeur juridique) ne mentionnent... l'antisionisme !

Si le président de la République reste dans le flou, le préfet qui dirige la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (Dilcrah), Frédéric Potier, livre, lui, le mode d'emploi de l'opération : « L'apport de cette définition est qu'elle parle de la haine d'Israël en tant

* www.ifop.com/wp-content/uploads/2018/05/70-ans-israel.pdf

** *Le Monde*, 19 février 2019.

*** www.holocaustremembrance.com/sites/default/files/press_release_document_antisemitism.pdf

que collectivité*, même si le mot d’«antisémitisme» ne figure pas en tant que tel. Elle permettra cependant de qualifier d’antisémite une partie des propos antisémites. Quand sur une pancarte est inscrit «Mort aux sionistes», ça veut dans les faits dire «Mort aux Juifs». Ce n’est pas qu’une haine d’une idée politique ; on cible des personnes en particulier, les Juifs, via la haine d’Israël**.

S’il s’agissait seulement de condamner les antisémites camouflés en antisémites, à quoi bon tout ce branle-bas ? Les lois de 1881, 1972, 1990 et le code pénal y suffisent amplement, comme le prouve la condamnation en janvier 2019 d’Alain Soral à un an de prison ferme. Visiblement, les amis d’Israël attendent bien plus de l’officialisation de la « définition de l’IHRA ». Bien qu’« illustratifs », les « exemples » leur serviront à harceler quiconque critique la politique de l’État d’Israël, *a fortiori* le boycott. Imaginons une utilisation malhonnête de l’« exemple » suivant, particulièrement sinueux : « L’antisémitisme peut se manifester par des attaques à l’encontre de l’État d’Israël lorsqu’il est perçu comme une collectivité juive. Cependant, critiquer Israël comme on critiquerait tout autre État ne peut pas être considéré comme de l’antisémitisme. » Que signifie « comme on critiquerait un autre État » ? Faudra-t-il reprocher au Lichtenstein d’occuper un territoire ou à Andorre d’en coloniser

* Ce qui est faux : la haine d’Israël ne constitue qu’un « exemple », sans valeur légale répétons-le.

** www.lepoint.fr/societe/frederic-potier-il-y-a-deux-formes-d-antisemitisme-tres-virulent-22-02-2019-2295473_23.php

un autre pour pouvoir reprocher à Israël d'occuper et de coloniser Jérusalem-Est et la Cisjordanie? Quel autre État qu'Israël occupe depuis cinquante-deux ans des territoires qu'il a conquis par la force, où il a installé plus de 700 000 colons et où il impose un système d'apartheid?

Bref, le combat pour la liberté d'opinion et d'expression continue. Avec un acquis : la mise en échec du projet de loi criminalisant l'antisionisme que le président du Crif exigeait depuis quinze mois*. Et face à un nouveau danger : celui du détournement de la définition de l'IHRA à des fins de diffamation, voire de condamnation de toute mobilisation contre la droite et l'extrême droite israéliennes. Toutefois ces nouvelles manipulations ne modifieront pas la répulsion que provoque la fuite en avant de Benjamin Netanyahou et de ses alliés et rivaux. Quand ils imposent une loi fondamentale d'apartheid, s'engagent dans une opération d'annexion de la Cisjordanie et multiplient les législations liberticides, les meilleurs prestidigitateurs ne sauraient camoufler cette évidente radicalisation. Sans parler du plus choquant, politiquement et moralement : les alliances que noue le Premier ministre avec tous les populistes, nationalistes et néofascistes d'Europe et du monde, même lorsqu'ils sont anti-sémites** – du Hongrois Viktor Orban au Polonais

* <https://blogs.mediapart.fr/dominique-vidal/blog/071117/le-crif-exige-une-loi-interdisant-l-antisionisme>

** <https://orientxxi.info/magazine/les-yeux-doux-de-benjamin-netanyahou-a-l-extreme-droite-europeenne,2651>

Jaroslav Kaczynski et de l'Italien Matteo Salvini à l'Autrichien Sebastian Kurz (dont le gouvernement comporte six ministres néonazis du parti FPÖ fondé par Jörg Haider)...

Terminant cette préface, j'assiste à un spectacle réconfortant : en ce dimanche de printemps bousculant l'hiver, au bois de Boulogne, des familles avec femmes voilées et d'autres avec hommes et enfants portant kippa pique-niquent côte à côte. On l'oublie parfois : la France n'est pas un pays antisémite ni d'ailleurs raciste. Ce n'est pas l'Allemagne de 1932. Combattre ceux qui troublent cette coexistence implique à la fois intransigeance et sang-froid. Appliquons les lois contre les antisémites, traquons le racisme, mais n'affolons pas nos compatriotes en leur tendant un miroir déformé, où les Juifs seraient victimes d'une « terreur » et d'une « épuration ethnique* », pour citer Philippe Val.

Tout ce débat échappe en grande partie, hélas, à nombre de nos concitoyens, tant les termes utilisés restent flous pour eux. C'est à leur intention que j'ai voulu rédiger ce petit livre, afin de clarifier le cadre d'une discussion cruciale pour l'avenir du Proche-Orient et de l'action qu'y mène la France, mais aussi pour nos libertés.

Cet effort de pédagogie traitera donc successivement de l'histoire du sionisme, de la diversité de l'antisionisme, de l'antisémitisme hier et aujourd'hui, enfin de la politique proche-orientale de la France.

* www.leparisien.fr/societe/manifeste-contre-le-nouvel-antisemitisme-21-04-2018-7676787.php

J'exprime naturellement ici mon opinion, mais je m'efforce surtout de donner les éléments d'information permettant à tout un chacun de se faire la sienne. Et que, le livre refermé, la discussion continue!

CHAPITRE I
PETITE HISTOIRE DU SIONISME

« Obtenir pour le peuple juif en Palestine un foyer reconnu publiquement et garanti juridiquement » : tel est l'objectif que se fixe le I^{er} congrès sioniste mondial, réuni du 29 au 31 août 1897 à Bâle, dans la salle de concert du Casino municipal. Ainsi naît le sionisme moderne – du nom de Sion, une des collines de Jérusalem qui symbolise la Ville sainte. Dans son *Journal*, l'organisateur de la rencontre, un certain Theodor Herzl, prédit : « À Bâle, j'ai créé l'État juif. Si je disais cela aujourd'hui publiquement, un rire universel serait la réponse. Dans cinq ans peut-être, dans cinquante sûrement, tout le monde comprendra* . » Cinquante ans et neuf mois plus tard, Israël verra le jour...

Aux origines d'un mouvement

L'idée d'État juif ne surgit pas soudainement à Bâle. Depuis des centaines d'années, les Juifs religieux prient pour revenir « l'an prochain à Jérusalem ». Au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, cette idée de « retour » devient plus politique. Napoléon, lors de sa campagne d'Égypte, appelle les Juifs à « se ranger sous ses drapeaux pour rétablir l'ancienne

* HERZL Theodor, *Journal 1895-1904. Le fondateur du sionisme parle*, morceaux choisis et présentés par Roger Errera, « Diaspora », Calmann-Lévy, Paris, 1990.

Jérusalem* ». Si cette cause est notamment défendue par les saint-simoniens, Lord Byron, Disraeli et le secrétaire de Napoléon III, elle s'incarne surtout désormais dans l'œuvre de penseurs tels que l'Allemand Moïse Hess (*Rome et Jérusalem*, 1862) et le Russe Léon Pinsker (*L'Auto-émancipation*, 1882). Ce dernier inspire les Amants de Sion**, qui organisent à partir des années 1890 la première émigration vers la Palestine, avec le soutien des barons Edmond de Rothschild et Maurice de Hirsch.

C'est avec Theodor Herzl que le présionisme devient sionisme***. Né à Budapest en 1860, l'homme s'est installé à Vienne à 18 ans. À l'époque, comme la plupart des intellectuels libéraux européens, il pense que le « problème juif » se résoudra par l'intégration des Juifs aux peuples parmi lesquels ils vivent, voire par leur conversion au christianisme. L'émancipation initiée par la Révolution française lui semble irréversible. Jacob Samuel, le principal personnage de sa pièce *Le Nouveau Ghetto***** (1894), meurt en s'écriant : « Je veux sortir du ghetto... » Et pourtant, deux ans plus tard, il publie *L'État des Juifs******, puis,

* *Moniteur universel* du 3 prairial an VII (22 mai 1799).

** Créé après les pogroms de 1881 sous le nom L'Amour de Sion par le Russe Léon Pinsker, auteur de *L'Auto-émancipation*, ce mouvement organise les premières vagues d'émigration vers la Palestine.

*** Ce néologisme apparaît pour la première fois sous la plume de Nathan Birnbaum en 1890.

**** Réédité par WLC, 2010 (édition allemande).

***** Les éditions La Découverte l'ont republié en 1990, suivi d'un « Essai sur le sionisme » de Claude Klein.

l'été suivant, organise le I^{er} congrès sioniste mondial. L'assimilationniste est devenu sioniste !

Pourquoi ce revirement ? Deux événements majeurs l'expliquent.

Le premier se déroule dans l'Empire tsariste, où la plus grande communauté juive du monde subit encore des discriminations persistantes, notamment l'obligation d'habiter dans une « zone de résidence » située dans la partie non russe de l'Empire. Les Juifs, de surcroît, n'ont pas le droit d'acheter des terres, d'intégrer la fonction publique ou de devenir officiers. Et ils vivent souvent dans une misère noire, dont témoigne le stupéfiant reportage d'Albert Londres, *Le Juif errant est arrivé**. Survient alors le pire : l'assassinat du tsar Alexandre II, le 13 mars 1881, sert de prétexte à une vague de *pogroms* (terme russe signifiant « destruction ») qui, de 1882 à 1884, fait des centaines de victimes – une seconde, plus meurtrière, déferlera de 1903 à 1906. Non seulement la police tsariste laisse faire les tueurs, mais elle alimente les violences antisémites avec des pamphlets comme *Le Protocole des Sages de Sion*, qu'elle fabrique en 1901**.

Le second événement – un « coup de tonnerre », selon Herzl – se déroule en France, où le calvaire du capitaine Dreyfus, accusé de trahison, semble porter un coup d'arrêt à l'égalité promise par la Révolution aux Juifs. Pour les « Israélites », la désillusion est de

* Arléa Poche, Paris, 2010.

** Lire EISNER Will, *Le Complot. Histoire secrète du Protocole des Sages de Sion*, Grasset & Fasquelle, Paris, 2005.

taille. Il faut lire *Le Moment antisémite*, de Pierre Birnbaum*, pour mesurer la violence des manifestations anti-juives de l'époque. Or Herzl suit l'affaire à Paris, où il est devenu en 1891 correspondant de la *Neue Freie Presse*, un grand quotidien autrichien. Dans *Le Monde d'hier***, Stefan Zweig écrira que Herzl

« avait vécu une de ces heures qui changent complètement une existence : il avait assisté à la dégradation publique d'Alfred Dreyfus, il avait vu arracher les épaulettes à cet homme pâle, qui s'écriait : "Je suis innocent." Et à cette seconde, il avait été persuadé dans sa conscience la plus intime que Dreyfus était innocent et qu'il n'était chargé de cet abominable soupçon de trahison que parce qu'il était juif ».

Quatre postulats

Le projet de Herzl se fonde sur quatre postulats : l'existence d'un peuple juif ; l'impossibilité de son assimilation par les sociétés dans lesquelles il vit dispersé ; son droit sur la « Terre promise » ; et l'inexistence sur cette terre de tout autre peuple qui y aurait, lui aussi, des droits – soit, selon la formule attribuée à Israël Zangwill, « une terre sans peuple pour un peuple sans terre*** ».

* BIRNBAUM Pierre, *Le Moment antisémite. Un tour de la France en 1898*, Fayard, Paris, 1998.

** Le Livre de poche, Paris, 1996.

*** Elle serait en fait de Lord Anthony Ashley-Cooper, septième comte de Shaftesbury.

Walter Laqueur, auteur d'une monumentale *Histoire du sionisme*^{*}, note très justement :

« Cette foi peut être acceptée ou rejetée : elle ne peut être que dans une mesure très limitée l'objet d'une discussion rationnelle. [...] Le sionisme a élaboré une idéologie, mais ses prétentions "scientifiques" sont inévitablement peu concluantes. »

De fait, chacun des postulats sionistes mérite débat :

- la notion même de « peuple juif » est discutable : hormis la religion, dont tous les Juifs ne sont pas, loin de là, des fidèles et qui ne suffit pas à caractériser un peuple, quels seraient les critères unificateurs de cette réalité « nationale » juive : raciaux ? territoriaux ? linguistiques ? ;
- comment croire à l'impossibilité de l'assimilation alors qu'elle a même repris au lendemain du génocide nazi ? Au début du ^{xxi}^e siècle, dans les pays occidentaux, entre 40 % et 50 % des Juifs épousent des non-Juives, dont les enfants ne sont donc pas juifs aux yeux des rabbins orthodoxes (mais pas des libéraux). Lors de la convention nationale du Crif, il y a cinq ans, le rabbin-propagandiste Dov Maimon tira la sonnette d'alarme :

« Si les Juifs qui étudient le Talmud et fréquentent les synagogues sont de plus en plus nombreux – et on ne peut que se réjouir de ce revivalisme –, ils ne totalisent qu'une petite minorité des 700 000 ou 500 000 Juifs de

* Gallimard, Paris, 1994.

France. [...] On observe donc, plus que partout ailleurs, un phénomène de polarisation. La minorité visible ne dépasse pas les 100 000 personnes et les 80 % d'autres ne trouvent pas leur place dans les institutions*.

– le droit exclusif qu'auraient les Juifs sur la Palestine ne saurait être légitimé par la référence au texte sacré d'une des religions monothéistes et à une occupation parmi une douzaine d'autres. « Les souffrances juives peuvent justifier – peut-être – l'aspiration de certains Juifs à former un État indépendant, écrit Maxime Rodinson. Mais cela ne peut paraître aux Arabes une raison suffisante pour que cet État soit formé à leurs dépens** »;

– quant aux Arabes de Palestine, même un penseur sioniste comme Ahad Haam (« Un du peuple ») a reconnu leurs droits. De son vrai nom Asher Hirsch Ginsberg, il écrivait en 1891, au retour d'un séjour sur place :

« Nous avons l'habitude de croire à l'étranger que la Palestine est une terre presque entièrement désolée, un désert non cultivé, un champ en friche, où quiconque désireux d'y acheter des terrains pourrait se rendre et en acquérir à sa guise. En réalité, elle ne l'est pas : sur toute cette terre, il est difficile de trouver un champ de

* Document envoyé par mail par Dov Maimon le 28 novembre 2011. Voir aussi « Le peuple juif en 2005/2006. Entre renaissance et déclin » : <http://jppi.org.il/uploads/Annual2006-FRN.pdf>

** Voir *Peuple juif ou problème juif?*, La Découverte, Paris, 1997 (1^{re} édition, Petite Collection Maspero, 1981).

terre arable non semée. [...] Nous avons l'habitude à l'étranger de croire que les Arabes sont tous des sauvages du désert, un peuple pareil à l'âne, incapables de voir, de comprendre ce qui se passe autour d'eux. C'est là une grande erreur. [...] Le jour où la présence de notre peuple prendra une dimension telle qu'elle empiète, de peu ou de beaucoup, sur la position des autochtones, ce n'est pas de bon gré qu'ils nous cèderont la place*.

D'où l'analyse de Maxime Rodinson :

« La formation de l'État d'Israël sur la terre palestinienne est l'aboutissement d'un processus qui s'insère parfaitement dans le grand mouvement d'expansion européo-américain des XIX^e et XX^e siècles pour peupler ou dominer économiquement et politiquement les autres terres**.

Et le chercheur de préciser : « Les projets colonisateurs n'étaient pas affectés, comme aujourd'hui, d'une auréole défavorable. »

Dès l'Organisation sioniste créée, Herzl s'emploie activement à trouver pour son projet des parains internationaux : il rencontre le sultan turc, des ministres du tsar***, le Kaiser allemand, le pape Pie X,

* Voir *Sionismes. Textes fondamentaux*, réunis et présentés par Denis Charbit, Albin Michel, Paris, 1998.

** « Israël, fait colonial? », voir *Les Temps modernes*, n° 253 bis, Paris, juillet 1967.

*** « Soutenez mon projet, je vous débarrasserai de vos révolutionnaires juifs », a déclaré Herzl, de son propre aveu, au ministre pogromiste Viatcheslav Plehve...

le Premier ministre de la colonie d’Afrique du Sud, le roi d’Italie... Mais sa préférence va au Royaume-Uni. Il mourra en 1904 sans avoir obtenu le soutien britannique dont il rêvait :

« Avec l’Angleterre en guise de point de départ, écrira-t-il peu avant son décès, nous pouvons être assurés que l’idée sioniste s’élancera plus avant et plus haut que jamais auparavant. »

Son successeur, Haïm Weizmann, réussira treize ans plus tard.

À l’ombre de Londres

Le 2 novembre 1917, en effet, le secrétaire au Foreign Office britannique, Lord Arthur James Balfour, écrit à Lord Lionel Walter Rothschild, représentant du mouvement sioniste, que le gouvernement de Sa Majesté

« envisage favorablement l’établissement en Palestine d’un foyer national pour le peuple juif et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte aux droits civils et religieux des collectivités non juives existant en Palestine, ou aux droits et statut politiques dont les Juifs jouissent dans tout autre pays* ».

* www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/balfour-fr

La déclaration est publiée par le *Times* de Londres une semaine plus tard, sous le titre « Palestine for the Jews. Official Sympathy ». Londres entend en effet obtenir la sympathie des Juifs du monde entier, perçus comme disposant d'un pouvoir considérable, souvent occulte. Comme l'écrit Alain Gresh, « cette vision, ironie de l'histoire, n'est pas éloignée de celle des pires antisémites qui détectent, partout, "la main des Juifs" ». Le Premier ministre britannique de l'époque évoque dans ses Mémoires la puissance de "la race juive", guidée par ses seuls intérêts financiers* ».

Dans l'immédiat, Londres, en plein conflit mondial, mise sur le mouvement sioniste : en Palestine, pour appuyer les troupes du général Allenby; aux États-Unis, pour accentuer l'engagement du pays dans la guerre; en Russie, pour freiner la radicalisation de la révolution et empêcher le retrait des troupes russes du front de l'Est – nombreux sont les Juifs parmi les mencheviks et les bolcheviks.

Mais la vision britannique dépasse la seule conjoncture. Obsédé par la sécurité de son système colonial, le Royaume-Uni redoute l'emprise sur la Palestine d'une grande puissance européenne – la France – qui « serait une permanente et formidable menace pour les lignes de communication essentielles de l'empire », assure sir Herbert Samuel, futur premier haut-commissaire britannique en Palestine. Le projet sioniste paraît d'autant plus séduisant qu'il est habilement présenté : « Une Palestine juive, explique Weizmann,

* <http://blog.mondediplo.net/2009-11-02-2-novembre-1917-la-declaration-Balfour>

serait une sauvegarde pour l'Angleterre, particulièrement en ce qui concerne le canal de Suez*.

Les sionistes n'ignorent pas pourquoi la Grande-Bretagne s'est engagée, et donc la pression qu'il faudra ne jamais relâcher pour qu'elle tienne parole. Mais la carte britannique se révèle, et de loin, la plus payante. Londres, de son côté, sait bien que le mouvement sioniste caresse d'autres ambitions. Ainsi Lord Curzon, successeur de Lord Balfour, écrit :

« Pendant que Weizmann vous dit une chose, et que vous pensez "Foyer national juif", il a en vue quelque chose de très différent. Il envisage un État juif, et une population arabe soumise, gouvernée par les Juifs. Il cherche à réaliser cela derrière l'écran et la protection de la garantie britannique**.

La déclaration Balfour bafoue surtout deux autres engagements que Sa Gracieuse Majesté a pris antérieurement : d'abord la promesse faite en 1916 au chérif Hussein comme à Ibn Saoud, en échange de leur participation à la guerre contre les Turcs, de « reconnaître et soutenir l'indépendance des Arabes » ; ensuite, les accords passés la même année avec les Français, dits « accords Sykes-Picot », qui partagent entre les deux pays le grand royaume soi-disant destiné aux Arabes et qui internationalisent la Palestine, sans y prévoir d'ailleurs de Foyer national

* BERGHEAUD Edmond, *Les Palestiniens*, Bordas, Paris, 1972.

** GRESH Alain et VIDAL Dominique, *Les 100 Clés du Proche-Orient*, Fayard, Paris, 2011.

juif. Arthur Koestler résume ainsi la déclaration Balfour : « Une nation a solennellement promis à une seconde le territoire d'une troisième* . »

La conférence de Paris (1919), puis le traité de Sèvres (1920) et enfin la conférence de San Remo (1920) reprennent la promesse faite aux Juifs. La Palestine, théoriquement internationalisée par les accords Sykes-Picot, devient un mandat britannique (1922).

Le mandat de la SDN

L'article 22 du pacte de la Société des nations (SDN), signé le 28 juin 1919, définit les mandats sur les territoires non européens retirés à l'ex-Empire allemand et à l'ex-Empire ottoman**. Il considère les peuples de ces territoires comme encore incapables « de se diriger eux-mêmes dans les conditions particulièrement difficiles du monde moderne » : il faut donc assurer leur bien-être et leur développement, tâches constitutives d'une « mission sacrée de civilisation » ; pour y parvenir, il convient de « confier la tutelle de ces peuples aux nations développées, qui, en raison de leurs ressources, de leur expérience ou de leur position géographique, sont le mieux à même d'assumer cette responsabilité et consentent à l'accepter ».

Toutefois, le paragraphe 4 de cet article 22 précise : « Certaines communautés, qui appartenaient

* AVRAN Isabelle, « Culture et identité palestiniennes », *Le Monde diplomatique*, décembre 2004.

** Voir LAURENS Henry, « Comment l'Empire ottoman fut dépecé », *Le Monde diplomatique*, avril 2003.

autrefois à l'Empire ottoman, ont atteint un degré de développement tel que leur existence comme nations indépendantes peut être reconnue provisoirement, à la condition que les conseils et l'aide d'un mandataire guident leur administration jusqu'au moment où elles seront capables de se conduire seules. Les vœux de ces communautés doivent être pris d'abord en considération pour le choix du mandataire. » C'est le type de mandat appliqué aux Proche et Moyen-Orient. Dans ce cadre, la SDN confie au Royaume-Uni, en 1922, un mandat *sui generis* sur la Palestine. Il diffère des accords Sykes-Picot, qui prévoyaient un contrôle international de la Palestine avec un port, à Haïfa, confié aux Britanniques. Car, en décembre 1918, le Premier ministre français Georges Clemenceau a accepté les exigences de son homologue britannique, Lloyd George.

Le mandat britannique sur la Palestine comporte deux caractéristiques majeures. D'abord il fait siens, presque mot pour mot, la déclaration Balfour et donc l'objectif du Foyer national juif. Son texte indique que le Royaume-Uni doit « placer le pays dans des conditions politiques, administratives et économiques qui permettront l'établissement d'un foyer national juif et le développement d'institutions d'autogouvernement », mais également « faciliter l'immigration juive et encourager l'installation compacte des Juifs sur les terres » – à l'exception de celles qui se trouvent à l'est du Jourdain.

Car, seconde caractéristique du mandat palestinien, le Royaume-Uni en a déjà retranché la Transjordanie, en avril 1921. Sous prétexte de tenir la promesse d'un État arabe indépendant, elle a

créé un Émirat confié à l'un des trois fils du chérif Hussein, Abdallah. La Transjordanie devient indépendante administrativement le 25 avril 1923, puis formellement le 22 mars 1946, mais toujours sous l'aile britannique. Même la Légion arabe, principale armée arabe de l'époque, est placée sous le commandement du général anglais John Bagott Glubb, dit Glubb Pacha. Le roi Abdallah passera d'ailleurs un accord de partage de la Palestine avec Golda Meïr, douze jours avant le partage onusien : de fait, la Légion arabe ne combattra pas les forces armées juives (sauf à Jérusalem) et Amman récupérera Jérusalem-Est ainsi que le gros de la Cisjordanie à la fin de la guerre de 1947-1949.

Selon l'historien israélien Avi Shlaïm, Ernest Bevin, secrétaire au Foreign Office à partir de 1945,

« aurait déclaré un jour au leader sioniste David Ben Gourion que la déclaration Balfour de 1917 était la plus grave bourde commise dans la politique extérieure occidentale durant la première moitié du xx^e siècle. Dans la perspective des intérêts britanniques, c'était certainement une bourde stratégique. Elle engageait la Grande-Bretagne à soutenir l'établissement d'un "Foyer national" pour le peuple juif en Palestine, où les Juifs constituaient moins de 10 % de la population. La promesse britannique ouvrit la voie à la création de l'État d'Israël, mais déclencha aussi un des conflits les plus amers des temps modernes* ».

* SHLAÏM AVI, *War and Peace in the Middle East: A Concise History*, Penguin Books, Londres, 1995.

Au service du sionisme

Grâce au mandat britannique, la communauté juive de Palestine – le Yichouv – va devenir un quasi-État. Entre 1917 et 1948, la part des Juifs dans la population passe de 12 % à 34 %*, leur superficie agricole est multipliée par trois et leur indice de production industrielle par vingt. « La condition de la réalisation du sionisme, écrira le journal juif, c'est la conquête de tous les emplois du pays par la main-d'œuvre juive**. » Des délégations de l'Organisation sioniste se rendent même dans plusieurs pays arabes pour y recruter des travailleurs juifs... arabes : il s'agit de remplacer les ouvriers et les fellahs palestiniens par des Juifs, payés comme des Arabes !

Mais l'essentiel de l'immigration vient d'Europe et notamment d'Allemagne. La montée du nazisme provoque une accélération de l'afflux juif : de 1932 à 1939, 247 000 arrivants, soit 30 000 par an, quatre fois plus que depuis la fin de la Première Guerre mondiale ! Représentant moins un « choix sioniste » qu'une fuite face aux persécutions, ce transfert vers la Palestine bénéficie de l'accord dit *Haavara* (transfert), conclu par l'Organisation sioniste avec Berlin le 25 août 1933 : contrairement aux autres, les Juifs se rendant en Palestine peuvent récupérer là-bas une partie de leur capital, sous la forme de produits exportés par le Reich. Plusieurs dizaines de milliers de

* En 1922, au début du mandat, la Palestine compte 589 177 Arabes et 83 790 Juifs.

** GRESH Alain et VIDAL Dominique, *Les 100 Clés du Proche-Orient*, op. cit.

Juifs allemands en bénéficieront. Cet accord coûtera d'ailleurs la vie à son négociateur, Haïm Arlosoroff, assassiné sur la plage de Tel Aviv le 16 juin 1933 – on ignore toujours par qui.

Le III^e Reich ne s'est évidemment pas converti au sionisme. Mais, à l'époque, le régime nazi n'a pas encore conçu la « solution finale de la question juive » et s'attache d'abord à exclure les Juifs de la société allemande tout en les poussant à l'émigration. Hitler pensera ensuite en termes de déportation massive : vers Madagascar, puis vers le Gouvernement général de Pologne et enfin vers la Sibérie. Le projet génocidaire proprement dit se radicalisera à partir de l'invasion de l'URSS, le 22 juin 1941. Le 7 décembre, des prisonniers soviétiques périssent à Auschwitz dans les premiers essais d'une chambre à gaz...

On ne doit pas réduire le Yichouv à sa seule réalité économique : face à une nation arabe palestinienne en formation, il incarne une nation juive palestinienne également en formation, avec sa langue, ses services publics, son embryon d'armée (la Hagana socialiste, mais aussi la milice d'extrême droite dite « révisionniste », l'Irgoun) et ses institutions politiques.

L'article 4 du mandat a en effet prévu qu'« un organisme juif convenable sera officiellement reconnu et aura le droit de donner des avis à l'administration de la Palestine et de coopérer avec elle dans toutes questions économiques, sociales et autres, susceptibles d'affecter l'établissement du Foyer national juif et les intérêts de la population juive en Palestine ». L'organisation sioniste assume ce rôle de 1922 à

1929, puis crée l'Agence juive. David Ben Gourion en devient le président en 1935. Les Arabes palestiniens ont refusé de se doter de telles instances, car ils boycottent le mandat.

Le Yichouv a donc tout d'un État juif... sans État.

Des révoltes arabes

Si le calcul semble donc bon du côté sioniste, il l'est beaucoup moins pour les Britanniques. Londres a sous-estimé la résistance des Arabes. Le mécontentement contre la trahison par la « perfide Albion » de ses promesses, déjà vif en 1917, grandit durant l'entre-deux-guerres au fur et à mesure de la construction du Foyer national juif. D'où des révoltes de plus en plus massives et de plus en plus violentes, suivies chaque fois d'une commission d'enquête et d'un Livre blanc. Après les heurts de 1920 (cinq morts juifs et quatre morts arabes) et ceux de 1921 (47 Juifs et 48 Arabes tués) vient l'explosion, beaucoup plus grave, de 1929 : des affrontements se déroulent un peu partout, et notamment à Jérusalem, autour du mur des Lamentations, et à Hébron, où des Arabes assassinent plusieurs dizaines de Juifs – d'autres, notons-le, protègent leurs voisins juifs. Au total, en une semaine d'août, les émeutes coûtent la vie à 133 Juifs et 116 Arabes. En 1936, enfin, éclate une véritable grève insurrectionnelle palestinienne, qui va durer près de trois ans.

Une nuance importante : il ne s'agit pas alors du mouvement national palestinien tel que nous le connaissons aujourd'hui. La société arabe reste très

segmentée, organisée en clans traversés de clivages internes très importants, notamment autour de deux grandes familles, les Husseini et les Nashashibi dont l'affrontement devient parfois sanglant. Pour la plupart, les Palestiniens n'imaginent pas un État indépendant, mais une Palestine intégrée au futur Royaume arabe, un temps promis par les Britanniques. Ce qui unit d'abord les Arabes, c'est le refus de l'immigration des Juifs et de leurs achats de terres...

Dès le Livre blanc de 1922, Winston Churchill, alors secrétaire d'État aux colonies, précise que les dispositions du mandat ne signifient pas, comme les représentants sionistes l'estiment, que « la Palestine en entier devrait être convertie en un Foyer national juif, mais qu'un tel foyer devrait être fondé en Palestine* ». Pour officialiser ces mesures, peu avant la publication officielle des termes du mandat, un article supplémentaire, le numéro 25, est ajouté qui stipule que, « dans les territoires situés entre le Jourdain et les frontières est [du mandat] de Palestine comme déterminées ultérieurement, le mandataire pourra [...] reporter [...] l'application de certaines [de ses] clauses ».

L'ensemble de ces dispositions est entériné par la SDN le 24 juillet 1922. Elles entrent officiellement en vigueur le 26 septembre 1923, quand Français et Britanniques officialisent le tracé des frontières entre leurs mandats. Beaucoup plus sérieux, on l'a vu, les affrontements de 1929 se concluent par la commission Shaw. Ceux de 1936, encore plus graves,

* http://avalon.law.yale.edu/20th_century/brwh1922.asp

donnent naissance à la commission Peel, 1937, qui accouche du premier plan de partage de la Palestine.

Plan Peel, partage et transfert

Proposé le 7 juillet 1937, ce plan abolit le mandat, à l'exception d'un corridor concédé aux Britanniques autour de Jérusalem et jusqu'à Jaffa. Petit, l'État juif obtient la Galilée et la plaine côtière. L'État arabe, nettement plus vaste, hérite de la Cisjordanie, du Néguev et de Gaza. Fait essentiel, Peel double son partage d'un transfert de population : celui de 1250 Juifs se trouvant dans l'État arabe, et celui de 200 000 Arabes se trouvant dans l'État juif. Le rapport Peel prévoit enfin que l'État arabe de Palestine fusionnerait avec la Transjordanie pour former un seul État, évidemment sous le contrôle du Royaume-Uni.

Les Arabes de Palestine ne peuvent que refuser. Quant au mouvement sioniste, divisé, il en accepte finalement le principe du partage, mais pas les frontières envisagées. Et surtout il retient – notamment David Ben Gourion – l'idée du « transfert » des Arabes. Dans la réédition, en 2004, de *The Birth of the Palestinian Refugee Problem*^{*}, le pionnier des nouveaux historiens israéliens, Benny Morris, décortique les débats sur cette perspective au sein du Parti socialiste Mapai et du mouvement sioniste...

Devant le « non » des uns et des autres et la montée en puissance du mouvement sur le terrain – de la

^{*} MORRIS Benny, *The Birth of the Palestinian Refugee Problem*, Cambridge University Press, Cambridge, 2004.

grève à l'insurrection armée –, Londres mobilise jusqu'à 50 000 soldats pour écraser la grande révolte de 1936-1939, avec l'aide de 20 000 policiers juifs et de 15 000 membres de la Hagana. S'y ajoutent plusieurs milliers de militants de l'Irgoun, l'extrême droite sioniste de Zeev Vladimir Jabotinsky.

De la répression au Livre blanc

La répression est impitoyable : officiellement, les affrontements tuent 5 000 Arabes, 300 Juifs et 262 Britanniques. Mais le nombre de victimes palestiniennes fut sans doute bien supérieur. Le gros de l'élite palestinienne disparaît. Les milices paramilitaires sont dissoutes. La plupart des leaders nationalistes ayant participé à la révolte doivent s'exiler dans les pays arabes voisins. Le Grand Mufti de Jérusalem, Hadj Amin al-Husseini, fuit au Liban, participe en 1941 au soulèvement antibritannique en Irak et finit par se réfugier en Allemagne nazie, où il collaborera activement avec le régime – il mettra sur pied deux Légions SS musulmanes, bosniaques et non palestiniennes.

Mais l'intérêt supérieur de Londres prime : le conflit entre Juifs et Arabes en Palestine atteint un tel niveau que les dirigeants des pays arabes voisins menacent de se tourner vers le III^e Reich. Ce chantage est d'autant plus efficace que Londres, comme Paris, s'inquiètent de la montée en puissance de l'Allemagne hitlérienne, très active dans la région.

D'où le Livre blanc du 17 mai 1939, qui marque le grand tournant de la politique britannique. Car il

préconise des mesures draconiennes : d'une part la limitation de l'immigration juive à 75 000 personnes pendant cinq ans, après quoi elle dépendra du consentement arabe; d'autre part l'interdiction de l'achat de terres par le mouvement sioniste dans l'essentiel du pays et sa réduction drastique ailleurs. Bref, la Palestine, promise à l'indépendance en 1949, resterait arabe.

Vers la fin du mandat

Le Livre blanc entraîne une rupture durable entre Londres et le Yichouv. Il s'appliquera jusqu'au retrait britannique, le 15 mai 1948. Et l'allié d'hier – le mouvement sioniste – ira, on va le voir, jusqu'à l'action terroriste pour forcer Londres à abandonner son mandat sur la Palestine. Plusieurs facteurs contribuent à la décision du Royaume-Uni.

Le premier, c'est le génocide perpétré pendant la Seconde Guerre mondiale. La machine hitlérienne va faire des millions de victimes : malades mentaux, Tsiganes, Polonais, Soviétiques, mais surtout Juifs. Ces derniers forment le seul groupe que les nazis aient voulu exterminer jusqu'au dernier. Bilan : plus de six millions de morts – la moitié des Juifs d'Europe, un tiers des Juifs du monde. La Shoah (en hébreu, « catastrophe ») transforme profondément les données idéologiques et pratiques de la « question juive », à laquelle les grandes puissances doivent trouver une solution après la Seconde Guerre mondiale. Or le projet sioniste offre un avantage majeur pour l'Occident : il la résout au Proche-Orient – l'État juif s'y construira

aux dépens du peuple palestinien, qui pourtant ne porte pas la moindre responsabilité dans le génocide.

On imagine, deux ans après la découverte d'Auschwitz, la force des arguments de David Ben Gourion, quand il déclare devant l'Unscop, la commission des Nations unies qui doit proposer à celles-ci une solution :

« Qui veut et peut garantir que ce qui nous est arrivé en Europe ne se reproduira pas? La conscience humaine [...] peut-elle se libérer de toute responsabilité dans cette catastrophe? Il n'y a qu'une sauvegarde : une patrie et un État. »

Et de préciser : « Nous sommes prêts à considérer la question d'un État juif sur une partie significative de la Palestine [tout] en réaffirmant notre droit sur toute la Palestine* . »

Et les opinions occidentales suivent. Un puissant sentiment de culpabilité les travaille : si dans certains pays de grands mouvements de résistance ont sauvé l'honneur, la plupart ruminent la honte d'une collaboration qui a aidé les nazis à perpétrer leur génocide... De surcroît, elles ignorent tout des Palestiniens, dont, en outre, les dirigeants boycottent les commissions d'enquête internationales, notamment celle de l'ONU qui vient durant l'été 1947 en Palestine avant de décider du sort de celle-ci (et qui y assiste au drame, spectaculairement mis en scène, de *L'Exodus*).

*http://archives.lesoir.be/de-l-impact-sur-la-shoah-sur-la-creation-de-l-etat-d-is_t-19950508-Z09GXA.html

N'oublions pas, enfin, la dimension de l'urgence. Des centaines de milliers de Juifs survivants crouissent dans les camps de personnes déplacées (DP). Ils ne peuvent pas ou ne veulent pas rentrer dans leur pays d'origine – pensons à la Pologne d'après guerre, avec ses nouveaux *pogroms* – et se voient refuser l'immigration souhaitée vers les États-Unis : les sionistes y recrutent nombre d'immigrants « illégaux » vers la Palestine. Cette *alya* clandestine est symbolisée par l'aventure de *L'Exodus*, ce navire affrété par les sionistes pour transférer 4 500 ex-déportés : pris d'assaut par la marine de guerre britannique, ses passagers seront renvoyés de force... en Allemagne.

Le deuxième facteur qui explique le forfait du Royaume-Uni, c'est le combat mené par le mouvement sioniste après guerre. Contre l'occupant britannique, celui-ci organise une résistance qui va *crescendo*, n'hésitant pas à recourir au terrorisme. Dès 1941, le groupe le plus extrémiste, dit « groupe Stern » ou Lehi, a multiplié les coups de force. En 1944, l'Irgoun le rejoint. En 1945, c'est au tour de la Hagana de se lancer dans la lutte armée. La soldatesque britannique se regroupe alors autour des sièges de l'administration mandataire, comme autant de petites forteresses ironiquement surnommées « Bevingrad ». Le 22 juillet 1946, un attentat organisé par Menahem Begin contre l'hôtel King David, siège du mandat à Jérusalem, fait une centaine de morts. Pour l'opinion britannique, c'en est trop : « *Bring the boys home!* » s'écrient les manifestants londoniens, qui savent qu'en deux ans près de 150 militaires britanniques sont tombés.

Quant au gouvernement de Sa Gracieuse Majesté, il sait que le Royaume-Uni, épuisé par la Seconde Guerre mondiale, n'a plus les moyens de laisser stationner en Palestine 100 000 hommes – un dixième de ses forces à l'étranger –, ni de dépenser 40 millions de livres par an pour le mandat. Londres ne survit que grâce au prêt de 39 milliards de livres des États-Unis (qui ne sera complètement remboursé qu'en 2006).

Troisième facteur, la pression internationale, notamment celle des États-Unis et de l'URSS. Washington et Moscou partagent un même calcul stratégique, chacun évidemment pour son compte : chasser les Britanniques de Palestine pour mieux affaiblir leur emprise sur le Proche-Orient. À l'époque, les deux grands vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale ne sont pas encore entrés dans la guerre froide – celle-ci ne commence qu'avec la prise du pouvoir par les communistes à Prague, en février 1948.

C'est pourquoi, le 18 février 1947, le Foreign Office rend son mandat à l'ONU. Neuf mois plus tard, l'Assemblée générale décide de partager la Palestine en deux États, l'un juif et l'autre arabe, et crée une zone internationale pour Jérusalem et les Lieux saints.

Un État juif plus grand et plus homogène

Si l'Agence juive accepte cette solution, elle n'entend pas pour autant s'en satisfaire. Elle mise sur le refus arabe du partage et sur la guerre qui en découlera vraisemblablement pour obtenir un État juif plus grand et plus homogène que celui prévu par les Nations unies.

Celui-ci ne compte en effet que 558 000 Juifs face à 405 000 Arabes, alors que l'État arabe est peuplé, lui, à 99 % d'Arabes – la zone internationale comprend à peu près autant de Juifs que d'Arabes.

Pour les dirigeants sionistes, il ne suffit pas de créer un État des Juifs : il faut que ces derniers y disposent d'une majorité durablement écrasante. Voilà la clé de la double guerre de 1947-1949 : d'un côté la guerre contre les régiments arabes qui interviennent au lendemain de la déclaration d'indépendance d'Israël, le 15 mai 1948 ; de l'autre, la guerre de nettoyage ethnique contre la population arabe palestinienne. Avec des résultats effrayants : 800 000 Palestiniens chassés, 531 villages détruits et 11 villes vidées de leurs habitants, des centaines de milliers d'hectares de terres confisqués... Qu'il se soit agi d'une expulsion, rythmée par plusieurs dizaines de massacres, les « nouveaux historiens israéliens » l'ont confirmé, après leurs collègues arabes. Seul demeure en débat son caractère planifié – ou non.

Sioniste, on le voit, rime avec expansionniste. Israël, au lendemain des armistices de 1949, a augmenté d'un tiers sa superficie. L'opération israélo-franco-britannique de Suez, en 1956, ne permet pas de nouvelle expansion, Américains et Soviétiques ayant exigé le retrait des troupes israéliennes. En revanche, au terme de la guerre des Six Jours, en 1967, Tel Aviv quadruple le territoire qu'elle contrôle, occupant le Sinaï égyptien et le Golan syrien, mais surtout Jérusalem-Est, la Cisjordanie et la bande de Gaza. Et à la *Nakba* succède la *Naksa* : 350 000 Palestiniens supplémentaires sont chassés. À peine les hostilités terminées, Israël

annexe la Jérusalem arabe pour former sa capitale «réunifiée». Et, dès juillet 1967, entame la colonisation de Jérusalem-Est ainsi que celle de la Cisjordanie. Cinquante ans plus tard, on compte 220 000 colons juifs dans l'une et 430 000 dans l'autre – *Haaretz* évoque même, à la mi-2017, le chiffre de 700 000.

Consensus et contradictions

Jusqu'ici, nous avons parlé du mouvement sioniste comme s'il représentait seul les Juifs du monde et formait un tout homogène. Il n'en est évidemment rien.

D'une part, comme on le verra dans le deuxième chapitre, le mouvement sioniste n'a jamais été l'unique courant politique juif. Et d'autre part il a souvent connu de grands débats internes. Au tournant des XIX^e et XX^e siècles, on s'empoigne en son sein sur la localisation du futur État : à défaut de la Palestine, faut-il envisager l'Ouganda ou encore l'Argentine ? Dans les années 1920 et 1930, un affrontement oppose durablement sionisme socialiste et sionisme dit «révisionniste», proche du fascisme mussolinien.

L'homme clé de la scission de 1925 s'appelle Zeev Vladimir Jabotinsky. Né à Odessa, il rejoint le mouvement sioniste après le *pogrom* de Kichinev (1903) et, pendant la Première Guerre mondiale, fonde la Légion juive. En 1923, il résume sa stratégie dans un article intitulé « La muraille de fer » :

« Tant que subsiste, dans l'esprit des Arabes, la moindre étincelle d'espoir qu'ils pourront un jour se

défaire de nous, nulle bonne parole, nulle promesse attirante n'amènera les Arabes à renoncer à cet espoir, précisément parce qu'ils ne sont pas un peuple vil, mais une nation bien vivante. Or, une nation bien vivante n'est disposée à faire des concessions sur des questions aussi vitales que lorsqu'elle a perdu tout espoir de "se défaire de nous" et que toute brèche de la "muraille de fer" est définitivement colmatée*. »

Ce dernier clivage, on le retrouve tout au long de l'histoire d'Israël, notamment après la première arrivée au pouvoir de la droite en 1977. L'affrontement entre les héritiers de Ben Gourion et de Menahem Begin reprendra de plus belle après la signature des accords d'Oslo. La poignée de mains entre Itzhak Rabin et Yasser Arafat, le 13 septembre 1993, constitue une véritable trahison aux yeux de la droite et de l'extrême droite. D'où la campagne hystérique menée contre le Premier ministre, assassiné le 4 novembre 1995. Sept mois plus tard, la victoire de Benyamin Netanyahou marque la fin de toute recherche de la paix.

Ne blanchissons toutefois pas les dirigeants travail-listes, qui, faute de résister aux pressions de l'extrême droite, de l'armée et des colons, trahirent leurs engagements, notamment en poursuivant la colonisation. Même Rabin refusa de chasser les colons d'Hébron après le massacre perpétré par Baruch Goldstein en 1995. Quant à Shimon Peres, il accumula les « erreurs » qui firent élire le chef de la droite. De même, en 2000,

* Voir *Sionismes. Textes fondamentaux*, *op. cit.*

Ehoud Barak sabotera la paix, pourtant à portée de main, avec la Syrie puis avec les Palestiniens lors du sommet de Camp David en juillet 2000.

Difficile, cependant, d'utiliser la formule « blanc bonnet et bonnet blanc ». Avec la victoire d'Ariel Sharon en 2001, Israël entre dans une phase de durcissement sans précédent, qui n'a plus cessé depuis. Le gouvernement issu des élections de 2015 s'affirme comme le plus extrémiste de l'histoire du pays : c'est un véritable processus de radicalisation, voire de fascisation qui s'engage (voir chapitre IV).

CHAPITRE II
À LA RECHERCHE DE L'ANTISIONISME

L'antisionisme serait donc, selon le président de la République, « la forme réinventée de l'antisémitisme ». Sauf qu'Emmanuel Macron ne définit pas l'antisionisme qu'il condamne ainsi sans appel. Or ce concept renvoie à des notions très diverses, et qui, de surcroît, ont évolué à travers le temps. Nous évoquerons tour à tour dans ce chapitre le caractère minoritaire du sionisme parmi les Juifs avant la Seconde Guerre mondiale, la dimension largement non sioniste des immigrations vers la Palestine jusqu'en 1948 et vers Israël ensuite, le développement du « post-sionisme » dans les années 1980 et 1990, la contestation radicale de Shlomo Sand et enfin la seule organisation juive se définissant elle-même comme antisioniste : le Matzpen.

Un monde juif hostile

Avant la Seconde Guerre mondiale, l'immense majorité des Juifs rejette en effet le projet d'État juif en Palestine. Avant de passer en revue les forces hostiles au sionisme, une précision importante : avec quelque six millions de personnes en 1880, les Juifs de l'Empire russe* forment la grande majorité de la

* Il comprend alors les provinces baltes, la majeure partie de l'Ukraine, la Biélorussie, une partie de la Pologne, la Moldavie orientale, le Caucase, le grand-duché de Finlande et une partie importante de l'Asie centrale.

population juive du monde. Pauvres, discriminés et persécutés, mais de plus en plus intellectualisés, ils jouent un rôle très actif dans les partis politiques, et notamment les formations révolutionnaires.

Pour les communistes, l'antisémitisme disparaîtra avec la révolution socialiste, qui assurera l'égalité entre tous les travailleurs, quelle que soit leur origine. C'est pourquoi Lénine, dès 1903, s'oppose au nationalisme juif : « Absolument inconsistante au point de vue scientifique, l'idée d'un peuple juif spécial est, par sa portée politique, réactionnaire. » Pour le leader bolchevique,

« dans toute l'Europe, la chute de la féodalité et le développement de la liberté politique ont marché de pair avec l'émancipation politique des Juifs, qui abandonnent le "yiddish" pour adopter la langue du peuple parmi lequel ils vivent et, d'une manière générale, leur assimilation progresse à l'époque ».

Et de s'interroger :

« Est-il possible que l'on puisse invoquer le hasard pour expliquer que précisément les forces réactionnaires de toute l'Europe, et surtout de Russie, s'insurgent contre [souligné par Lénine] l'assimilation des Juifs et s'efforcent de perpétuer leur particularisme ? »

Suit une diatribe contre Theodor Herzl qui, selon Lénine, entend détourner l'intelligentsia juive et les Juifs pauvres du socialisme, en misant sur la « force

motrice », la « détresse » et le « désespoir » que l'anti-sémitisme provoque : non seulement l'assimilation deviendrait impossible, mais l'émigration vers la Palestine apparaîtrait bientôt comme une solution de survie avant de passer pour un doux rêve...

« L'idée d'une "nationalité" juive porte un caractère nettement réactionnaire non seulement chez ses adeptes conséquents (les sionistes), mais aussi chez ceux qui s'attachent à la concilier avec les idées de la social-démocratie (les bundistes). L'idée d'une nationalité juive contredit les intérêts du prolétariat juif en créant chez lui, ouvertement ou implicitement, un état d'esprit hostile à l'assimilation, l'état d'esprit du "ghetto". »

Lénine cite encore l'« éminent » théoricien marxiste autrichien Karl Kautsky – qu'il traitera plus tard de « renégat » –, selon qui l'hostilité pour les couches allo-gènes de la population ne sera éliminée « que lorsqu'elles cesseront de constituer un élément étranger, se fondront dans la masse de la population. C'est l'unique solution possible de la question juive, et nous devons appuyer tout ce qui met fin au particularisme juif* ».

Pour l'Union générale des ouvriers juifs de Lituanie, Pologne et Russie, dite « Bund » (« lien », en

* LÉNINE, *Œuvres*, tome VII, Éditions du Progrès, Moscou. Lénine nuancera sa position dès 1905 : « Les ouvriers juifs souffrent à la fois d'une oppression économique et politique particulièrement pesante pour eux, en tant que nationalité privée de tous les droits, et d'une oppression qui les dépouille des droits civiques les plus élémentaires. » Il parlera même en 1916 de « la nation la plus opprimée et la plus traquée : la nation juive ».

yiddish), avec laquelle Lénine, on le voit, polémique, la solution de la « question juive » réside dans la réalisation d'une autonomie culturelle des Juifs dans les pays où ils vivent. D'ailleurs, observe Nathan Weinstock, « ce qui est juif dans le Bund, c'est le prolétariat local qu'il vise à gagner à ses idées et non le parti lui-même* ». Pour les bundistes, la culture doit agir comme ciment du « nationalisme » juif, davantage que ne le ferait un État ou un territoire. Parti socialiste révolutionnaire laïque, le Bund

« considère le sionisme comme une réaction de la classe bourgeoise contre l'antisémitisme et la situation anormale du peuple juif. Le sionisme politique érigeant pour but la création d'un territoire pour le peuple juif ne peut prétendre résoudre la question juive, [...] ni satisfaire le peuple dans son ensemble** ».

Il oppose aussi le yiddish, langue « nationale » juive, aux tentatives des sionistes pour faire revivre l'hébreu. Non sans humour, le théoricien marxiste russe Gueorgui Plekhanov, dans une interview qu'il accorde à Vladimir Jabotinsky en 1905, présente les bundistes comme « des sionistes qui ont le mal de mer*** »...

Ayant choisi le camp des mencheviks contre les bolcheviks, le Bund est interdit en Russie en 1920 – les

* Dans WEINSTOCK Nathan, *Le Pain de misère. Histoire du mouvement ouvrier juif en Europe*, La Découverte, Paris, 2002.

** Cité par MINCZELES Henri, *Histoire générale du Bund, un mouvement révolutionnaire juif*, Denoël, Paris, 1999.

*** Cité par WEINSTOCK Nathan, *Le Pain de misère. Histoire du mouvement ouvrier juif en Europe, op. cit.*

purges staliniennes le décimeront dans les années 1930. En Pologne, en revanche, il deviendra le plus important des partis juifs aux élections municipales de janvier 1939. Le génocide nazi l'y anéantira, comme en Union soviétique à partir de l'invasion du 22 juin 1941.

Une parenthèse, puisque nous avons évoqué la place des Juifs parmi les victimes des exécutions et des déportations sous Staline. La répression antisémite dans l'URSS de l'après-guerre, de 1947 à 1953, coïncide avec une des rares phases sionistes des dirigeants soviétiques : la période où l'émigration en provenance des « démocraties populaires » et surtout les livraisons d'armes, *via* Prague, aux forces juives en Palestine permettent à ces dernières de l'emporter dans la guerre de 1947-1949. Et ce mariage dure jusqu'en 1953, alors même qu'à la dissolution du Comité antifasciste juif et aux éliminations d'intellectuels juifs a succédé l'affaire des Blouses blanches*. Comme quoi sionisme et antisémitisme peuvent se conjuguer...

N'oublions pas un troisième groupe largement opposé, à l'époque, au projet de Theodor Herzl : les religieux. Comme l'explique Michel Warschawski dans une conférence**,

« à ses origines, le sionisme se veut une alternative à la religion. Ce mouvement se développe comme une

* Sur la lancée de l'exécution des dirigeants du Comité antifasciste juif en 1952, des médecins, presque tous juifs, sont arrêtés à partir de janvier 1953, accusés d'avoir voulu empoisonner Staline. La mort de ce dernier, le 5 mars, mettra fin à cette machination.

** Conférence à l'Association France Palestine Solidarité (AFPS), 13 mai 2005 : www.france-palestine.org/Sionisme-et-religion

autre façon d'être juif [...]. Le monde religieux, quant à lui, réagit au sionisme d'une façon symétrique : il voit dans ce mouvement un ennemi mortel. Au tournant du xx^e siècle, quand le sionisme commence à prendre forme, il n'y a quasiment pas de sionisme religieux ».

Herzl et ses amis ne manquent pas de griefs contre les religieux : « Pour le sionisme, poursuit Warschawski, la religion a fait du peuple juif une entité passive, attendant son salut et son émancipation de la venue du messie. » Celle-ci permettrait « le retour du peuple juif dans sa patrie historique, [mais] dans le cadre d'un projet divin et pas dans celui d'un projet politique conçu par des hommes ». Il faut donc attendre que Dieu mette fin à la « punition » que représente l'exil...

Selon Warschawski, le rejet de la religion et des religieux par le sionisme s'explique aussi par « la volonté de créer un "Juif nouveau" ». De Herzl à Ben Gourion s'exprime « un mépris déclaré » pour le Juif religieux de la diaspora, dans des termes qui, dit Warschawski, « ne seraient pas déplacés dans des journaux franchement antisémites ». Ils dénoncent le « Juif parasite », le Juif « improductif », le Juif « efféminé » – un adjectif qui revient obsessionnellement sous la plume du fondateur du sionisme. Et de conclure : « Le processus d'émancipation sioniste n'est pas simplement une émancipation vis-à-vis des nations, mais aussi face au Juif diasporique qui reste en nous. »

Parmi les croyants, les sionistes ne comptent dans l'entre-deux-guerres qu'un allié : le Mizrahi, fondé en 1902. Ce mouvement religieux moderniste ne voit « pas

de contradiction entre la foi qui l'anime et le sionisme ». Non seulement il rejette l'existence d'une « contradiction entre sionisme et religion », mais rapidement il en opère une synthèse. Celle-ci sera l'œuvre d'Abraham Isaac Hacoheh Kook, qui fait du sionisme « un élément de la théologie juive ». Pour lui, le sionisme est « l'antichambre de l'ère messianique ». Resté longtemps ultra-minoritaire parmi les religieux comme parmi les sionistes, ce courant deviendra dominant à partir des années 1980.

À cette exception près, les religieux refusent la naissance d'une patrie pour les Juifs, comme les communistes et les sociaux-démocrates, mais parce que, pour eux, elle ne peut se produire tant que le Messie n'est pas arrivé et, avec lui, la loi juive appliquée. Cet obstacle persistera d'ailleurs au lendemain de la création d'Israël : David Ben Gourion devra renoncer à le doter d'une Constitution, afin de ne pas brusquer les partis religieux, pour qui celle-ci ne peut être que la Halakha, la loi juive. En 1949-1950, l'État conclut avec les religieux un accord de *statu quo* institutionnel, que le rabbin Yeshayahou Leibovitz appellera une « double prostitution » : « La religion se prostitue à l'État et l'État se prostitue à la religion », explique Michel Warschawski.

Concrètement, les rabbins acceptent que l'État d'Israël se dote d'une loi laïque votée par un Parlement élu. Et l'État accepte de donner à la religion une place centrale en son sein. Non seulement il n'y a pas de séparation de l'État et de la synagogue, mais le premier finance la seconde. Ce sont les rabbins – et bien sûr les prêtres chrétiens et les imams musulmans pour leurs communautés – qui gèrent le

droit familial. Mais les rabbins bénéficient aussi d'un réseau religieux indépendant, en même temps que du contrôle de l'enseignement religieux au sein du réseau d'État. Jouant un rôle charnière dans le paysage politique israélien et dans la colonisation de la Palestine, les partis religieux vont pouvoir imposer sans cesse un peu plus leurs exigences...

Au total, entre 1919 et 1939, seuls 342000 Juifs arrivent en Palestine alors que près de trois millions de Juifs de l'Empire tsariste ont gagné les États-Unis entre 1881 et 1924. Encore faut-il préciser que, pour la plupart, ces immigrants n'opèrent pas un « choix sioniste » : ils fuient surtout l'Allemagne puis l'Autriche nazies, à un moment où la possibilité de se réfugier dans un État européen ou américain se réduit comme peau de chagrin – la conférence d'Évian de 1938 le prouve tragiquement*. À la fin des années 1930, la Palestine ne rassemble que 450000 Juifs sur 16 millions, soit moins de 3% de la population juive mondiale – ce pourcentage aurait sans doute été plus réduit si les États-Unis n'avaient adopté, en 1924, la loi fédérale Johnson-Reed, qui limitait le nombre annuel d'immigrants d'une nationalité à 2% de la population de cette dernière vivant sur le territoire américain.

La Seconde Guerre mondiale et le génocide modifient radicalement les rapports entre la population juive et la Palestine, avec la naissance de l'État d'Israël.

* Du 6 au 16 juillet 1938, 32 pays se réunissent à Évian à l'initiative du président américain Franklin Delano Roosevelt pour venir en aide aux réfugiés juifs d'Allemagne et d'Autriche. En réalité, aucun État n'acceptera d'en accueillir – sauf la République dominicaine, qui promet 10 000 visas.

En près de sept décennies, ce dernier va multiplier par 10 le nombre de ses citoyens juifs : de 650 000 en 1948 à 6,5 millions en 2017. Mais la majorité des 14,4 millions de Juifs du monde continue donc à vivre en diaspora, contre 43 % en Israël.

L'aliya n'est pas toujours sioniste

Les immigrations juives en Palestine dans l'avant et l'après Seconde Guerre mondiale ont cependant un point commun : elles ne procèdent pas majoritairement d'un « choix sioniste » :

– les « personnes déplacées » (DP, selon l'acronyme anglais), ces survivants du génocide qui continuent de vivre, après la Libération, dans leur camp de concentration, gardés par des soldats alliés, ne peuvent pas ou ne veulent pas rentrer dans leur pays d'origine. L'antisémitisme y prévaut encore, au point qu'en Pologne, par exemple, le retour des Juifs provoque des pogroms dès lors qu'ils réclament leur maison ou/et leur magasin – le plus célèbre se produit à Kielce, le 4 juillet 1946. Dans leur immense majorité, les DP souhaitent se rendre aux États-Unis, lesquels ne distribuent les visas qu'au compte-gouttes. C'est dans ce contexte que la plupart finiront par accepter d'aller reconstruire leur vie dans l'État juif ;

– il en va de même des quelque 800 000 Juifs arabes qui arrivent en Israël entre 1948 et la fin des années 1960 : les uns ont été chassés par des dirigeants arabes après la première guerre israélo-arabe, comme en Égypte ou, pour une part, en

Irak; d'autres ont été «importés» par l'Organisation sioniste, comme au Yémen ou au Maroc; d'autres enfin ont dû fuir une guerre d'indépendance et ses conséquences, comme en Algérie. S'y ajouteront à partir des années 1980 près de 110 000 Falashas d'Éthiopie. Rares sont les immigrants juifs arabes à avoir voulu, dès l'origine, vivre en Israël;

– la même réflexion vaut pour la puissante *aliya** soviétique des années 1990. La plupart des participants à cette immigration de plus d'un million d'hommes et de femmes ont simplement profité d'une occasion de quitter l'URSS pour se rendre aux États-Unis ou en Europe, via Israël. Ils n'imaginaient pas qu'Itzhak Shamir se mettrait d'accord avec les dirigeants occidentaux pour que ceux-ci ne leur accordent aucun visa. Leur démarche était d'autant moins sioniste qu'un grand nombre d'entre eux ne sont pas juifs – comment identifier un Juif alors qu'il n'y avait plus, en Union soviétique, ni service religieux, ni circoncision, ni état civil communautaire?

– et que dire de l'immigration française, qui a considérablement crû depuis 2013? La majorité de ces quelque 20 000 Juifs est poussée au départ par la peur des attentats terroristes et des violences anti-sémites, alimentée par la propagande de l'Agence juive et des groupes ultra-sionistes. Là encore, on ne saurait présenter ce départ vers Israël comme répondant à une volonté de contribuer à construire l'État juif. D'autant qu'une proportion importante de ces

* Dérivé du verbe hébreu *laalot* (monter), le terme *aliya* signifie ceux qui «montent» vers Israël, les *olim*.

immigrants revient rapidement en France, faute d'avoir réussi à s'intégrer dans la société israélienne.

Cette tentation du « retour » – en Occident – ne se manifeste pas seulement parmi les *olim* français. Selon certains démographes, Israël présente le syndrome du « *million missing* » : un million de personnes enregistrées par les autorités comme citoyens israéliens ne se trouvent pas dans le pays. L'ont-elles quitté définitivement ? Ou pour des études ? Ou pour parcourir le monde ? Et ce n'est pas tout : ces centaines de milliers d'Israéliens d'origine ashkénaze se sont procuré des passeports de l'Union européenne...

Bref, Henri Curiel était prophétique lorsqu'il y a près de quarante ans, il affirmait que la population israélienne se compose de

« deux éléments dont les aspirations sont différentes, sinon opposées. Le premier de ces éléments est constitué par les véritables sionistes, c'est-à-dire ceux qui se sont rendus en Israël à la seule fin d'y édifier un État juif (...). Le second élément, qui forme la majorité de la population juive en Israël, est constitué par des Juifs qui s'y sont établis parce qu'ils n'avaient nulle part ailleurs où aller* ».

Vers un post-sionisme ?

Cent treize ans après la mort de Theodor Herzl (1860-1904), le projet sioniste entre dans une crise stratégique profonde. La perspective de l'annexion

* *Pour une paix juste au Proche-Orient*, Association des amis d'Henri Curiel, Paris, 1979.

de la Cisjordanie, ouverte par la loi du 6 février 2017, et donc de l'abandon des deux États au profit d'un seul, de fait binational mais selon un système d'apartheid, menace l'existence même d'une majorité juive durable, objectif, on l'a vu, de l'État d'Israël. De surcroît, la mosaïque israélienne, constituée de vagues d'immigration successives et hétérogènes, se défait sous les coups de boutoir de la normalisation, *via* la mondialisation. Des tensions centrifuges de plus en plus fortes se manifestent entre Juifs et Arabes, entre Juifs ashkénazes (occidentaux) et séfarades (orientaux), entre laïques et religieux...

Meilleur élève de la classe néolibérale*, Israël affiche en effet un bilan social catastrophique en même temps que des performances économiques remarquables : il bat, en matière de précarité et de pauvreté, tous les records de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Et son coefficient de Gini** se monte en 2015 à 0,365 – contre 0,326 il y a trente ans – et place ainsi le pays parmi les cinq les plus inégaux.

Selon la fondation caritative Latet, 2 436 000 Israéliens vivent sous le seuil de pauvreté (soit 29 % de la population), dont 1 024 000 enfants (35 %)**... Les Juifs

* BADIE Bertrand et VIDAL Dominique (dir.), *Un monde d'inégalités*, La Découverte, Paris, 2017.

** Créé par le statisticien italien Corrado Gini, le coefficient éponyme mesure la dispersion d'une distribution dans une population donnée. C'est un nombre variant de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite et 1 signifie une inégalité parfaite.

*** À titre de comparaison, en France, 14,3 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, défini comme 60 % du revenu moyen (contre 50 % du revenu moyen en Israël).

ashkenazim (originaires d'Europe et d'Amérique du Nord) gagnent, en 2015, 31% de plus que le salaire moyen urbain. Les Juifs *mizrahim* (venus d'Afrique ou d'Asie) touchent, eux, 14% de plus. En revanche, les Arabes perçoivent 38% de moins. Et les Juifs éthiopiens 44% de moins. En Israël comme partout, les inégalités sont aussi sexuées. En 2015, le salaire des femmes représente 68,3% de celui des hommes.

Le salaire brut minimum vient à peine de franchir la barre des 1 200 euros (contre 1 480 en France), dans un pays où le coût de la vie dépasse ce qu'il est chez nous. Or 31,3% des salariés touchent le salaire minimum... ou moins. Au total, Israël occupe en 2014 le sixième rang de l'OCDE pour le pourcentage de bas salaires (22,1%) derrière les États-Unis, la Corée du Sud, l'Estonie, l'Irlande et la Pologne.

À l'autre bout de l'échelle, le salaire moyen des directeurs exécutifs des 100 principales entreprises du Stock Exchange de Tel Aviv, primes et stock-options comprises, dépasse 393 000 euros, soit 328 fois le salaire minimum. Dans la liste des milliardaires dans le monde établie par le magazine *Forbes* en 2017 figurent 18 Israéliens. En tête se trouve Patrick Drahi, avec 16,5 milliards de dollars, grâce auxquels il a pu s'acheter la multinationale Altice, principal actionnaire de Virgin Mobile, de l'Israélien Hot, de Portugal Télécom et de SFR Group, lui-même propriétaire de *Libération*, *L'Express* et BFM-TV. Quant aux 100 Israéliens les plus fortunés, leur richesse totalise 125 milliards d'euros. Au-delà, on estime que 50 familles possèdent plus de 70% des richesses du pays...

Bref, Israël n'a plus rien de cette société très égalitaire de ses débuts, dans la tradition du sionisme socialiste qui inspirait alors le Parti travailliste. Avant la transformation capitaliste du pays, qui est allée de pair avec l'occupation et la colonisation des territoires palestiniens conquis en juin 1967, l'État, aux commandes de la politique économique et sociale, assurait un niveau de vie austère, mais sûr, à l'essentiel de la population – juive – du pays. C'est, on l'a vu, par les deux bouts que ce passé a progressivement disparu, cédant la place au règne de l'inégalité.

Si ces tendances devaient continuer à s'affirmer, elles pourraient provoquer, à terme, une implosion de la société israélienne.

L'issue à l'impasse intérieure est donc inséparable de l'issue à l'impasse extérieure. Paradoxalement, un siècle après la déclaration Balfour, la création d'un État palestinien indépendant et viable paraît seule à même de sauvegarder l'avenir d'Israël. Mais aussi de contribuer à le sortir de ses contradictions internes. Comme le disait, avant de devenir ministre d'Ehud Barak, le travailliste d'origine orientale Shlomo Ben Ami :

« La recherche d'un *modus vivendi* avec nos amis palestiniens et arabes doit aller de pair avec une politique sociale audacieuse. Il faut que la fin du conflit se traduise par la réponse aux besoins des couches défavorisées, en premier lieu orientales. Bref, la paix à l'intérieur doit aller de pair avec la paix à l'extérieur* . »

* Dans VIDAL Dominique et ALGAZY Joseph, « Israël, la mosaïque se défait », *Le Monde diplomatique*, mai 1999.

Une telle perspective implique une mutation radicale du sionisme que, dans les années 1990, on a appelée « post-sionisme ». Ce courant inclut les « nouveaux historiens », auxquels on doit la vérité sur la guerre de 1947-1949 et notamment sur l'expulsion des Palestiniens, mais aussi les « nouveaux sociologues », qui ont notamment mis en lumière les inégalités croissantes dans la société israélienne, dont sont en particulier victimes les Palestiniens, mais aussi les Juifs orientaux et les ultra-orthodoxes. Il s'est étendu – un temps durant – à la science politique, à la littérature, au cinéma, à la philosophie, au droit et à l'économie.

Ancien président de la Knesset et ex-président de l'Organisation sioniste mondiale, Avraham Burg établissait dès 2003 ce diagnostic sévère :

« Le sionisme est mort et ses agresseurs sont installés dans les fauteuils du gouvernement à Jérusalem. Ils ne ratent pas une occasion pour faire disparaître tout ce qu'il y avait de beau dans la renaissance nationale. »

Et il ajoutait :

« La fin de l'aventure sioniste est déjà à notre porte. Oui, il est devenu probable que notre génération soit la dernière du sionisme. Après elle, il restera ici un État juif méconnaissable et haïssable. »

Le mal dont souffre Israël, précisait Burg, c'est l'occupation.

« Cela ne peut pas durer. Même si les Arabes courbaient la tête et avalaient leur humiliation, le moment viendra où plus rien ne marchera. Tout édifice bâti sur l'insensibilité à la souffrance d'autrui est appelé à s'effondrer avec fracas. [...] Parce que nous restons indifférents à la souffrance des femmes arabes retenues aux barrages routiers, nous n'entendons plus la plainte des femmes battues derrière la porte voisine de notre demeure [...]. Indifférents au sort des enfants palestiniens, pourquoi sommes-nous surpris de les retrouver un rictus de haine à la bouche, se faisant exploser en martyrs d'Allah. Même si on tuait 1 000 terroristes par jour, rien ne changerait. [...] Aussi longtemps qu'un Israël arrogant, terrorisé et insensible à soi-même et à autrui fera face à une Palestine humiliée et désespérée, nous ne pourrons pas nous maintenir. »

Il concluait :

« L'alternative, c'est une prise de position radicale : le blanc ou le noir. [...] Voici les composantes de l'option sioniste authentique : une frontière incontestée au centimètre près, un plan social global pour guérir la société israélienne de son insensibilité et de son absence de solidarité et la mise au ban du personnel politique corrompu aujourd'hui au pouvoir. Il faut une alternative d'espérance à la mise en ruine du sionisme et de ses valeurs* . »

* BURG Avraham, « La révolution sioniste est morte », *Le Monde*, 10 septembre 2003.

Hélas, cette alternative est loin de prendre corps. Parce que, comme toujours, l'état de guerre pousse à toutes les formes de radicalisation. Parce que le sionisme le plus extrémiste domine plus que jamais la vie politique israélienne. Parce que ses tenants savent se draper dans une interprétation ultranationaliste de la religion juive. Parce que les dirigeants israéliens exploitent le sentiment d'insécurité que leur politique alimente. Parce que aucune force politique représentative ne propose une autre perspective, à l'exception de la Liste unie regroupant le Parti communiste et les partis arabes, qui ne saurait mobiliser la majorité de l'opinion juive...

Une révision historique fondamentale

Le sionisme se voit aussi critiqué, dans sa logique même, par Shlomo Sand. Avec son best-seller *Comment le peuple juif fut inventé**, c'est l'idée même de « retour » des Juifs en Palestine qu'il conteste. Car l'historien déconstruit l'histoire mythique, forgée au XIX^e siècle, selon laquelle l'occupation romaine de la Palestine (63 avant J.-C., la destruction du Second Temple (72 après J.-C.) et enfin l'écrasement de l'ultime révolte de Bar Kohba (132 après J.-C.) auraient entraîné l'expulsion massive des Judéens. Leur religion monothéiste se serait dispersée autour de la Méditerranée avant d'y subir des persécutions

* Fayard, Paris, 2008. Lire une synthèse dans SAND Shlomo, « Comment fut inventé le peuple juif », *Le Monde diplomatique*, août 2008.

séculaires. D'où, codifié par la loi votée par la Knesset en 1950 – le « droit au retour », le même refusé aux 800 000 Palestiniens expulsés en 1947-1949 et à leurs descendants.

Shlomo Sand sape les bases mêmes de ce « roman ». Les Romains, montre-t-il, n'ont jamais expulsé de peuple d'un pays qu'ils occupaient. D'autant qu'en Palestine, l'attitude des populations juives face à l'occupant était très diverse : si les Sicaires extrémistes préfèrent s'entre-suicider (comme à Massada, en 73 après J.-C.), d'autres résistants misaient sur le temps et une grande partie des élites collaboraient. Même si un exode avait eu lieu, ce que rien ne prouve*, il ne saurait expliquer que les quelque 500 000 Juifs de Palestine se retrouvent de cinq à six millions sur le pourtour de la Méditerranée, deux siècles plus tard. Et que ce nombre retombe à deux-trois millions encore deux siècles plus tard. Il faut donc bien admettre que la foi juive, première religion monothéiste, ait attiré massivement des populations polythéistes, reconverties ensuite au christianisme.

En revanche, en Palestine même, la majorité des Juifs se convertiront à l'islam à partir du VII^e siècle : seule une minorité restera fidèle au judaïsme qui – malgré l'apport de certains Juifs chassés d'Espagne après 1492 – ne regroupera que 40 000 fidèles, face à 500 000 Arabes musulmans (et chrétiens) vers 1850, quand la colonisation sioniste commencera.

* Shlomo Sand souligne qu'il n'existe AUCUN livre décrivant un tel exode.

À notre question « êtes-vous antisioniste? », Shlomo Sand répond :

« Je ne l'aurais pas dit il y a quelques années. Mais, après la déclaration du président Emmanuel Macron lors de la commémoration du 75^e anniversaire de la rafle du Vél' d'hiv', je vous réponds oui. Je pourrais aussi me définir comme "a-sioniste". L'essentiel, c'est ma critique radicale de l'histoire sioniste, pas sa qualification. »

Le Matzpen, « boussole » de l'antisionisme

Fondé en 1962 par des militants exclus du Parti communiste israélien, le Matzpen (boussole, en hébreu) est une organisation révolutionnaire située à l'extrême gauche du paysage politique israélien. Si elle est toujours restée numériquement marginale, elle a exercé une influence non négligeable sur nombre d'intellectuels juifs et arabes, et ce durant trois décennies.

Dans son *Manifeste* du 18 mai 1967*, elle affirme que la solution du conflit israélo-arabe

« requiert la désionisation d'Israël. L'État d'Israël doit subir une profonde transformation révolutionnaire, de sorte que cet État sioniste (c'est-à-dire État des Juifs du monde entier) devienne un État socialiste représentant les intérêts des masses qui s'y trouvent ».

* https://www.marxists.org/francais/4int/suqi/1967/05/manifeste_matzpen.htm

Le Matzpen exige en particulier l'abrogation de la « loi du retour », chaque demande d'immigration devant être jugée sur les « mérites propres, sans discrimination aucune de nature raciale ou religieuse ». À l'inverse, il défend le droit au retour pour tout réfugié palestinien qui souhaite en bénéficier. L'organisation affirme que « les lois et règlements ayant pour objet d'exercer une discrimination envers la population arabe d'Israël, de l'opprimer et d'exproprier ses terres doivent être abrogés » – et tous les dommages qu'ils ont causés « dédommagés ». En outre, ajoute le *Manifeste*, « la désionisation d'Israël implique que soit mis fin à la politique extérieure sioniste qui sert l'impérialisme ».

Puis le texte énonce :

« La solution du problème palestinien doit non seulement redresser les torts dont les Arabes de Palestine ont été les victimes, mais également garantir l'avenir national des masses hébraïques. Ces masses ont été amenées en Palestine par le sionisme, mais elles ne sont pas responsables des actions du sionisme. Tenter de punir les travailleurs et les masses populaires d'Israël pour les péchés du sionisme ne peut résoudre le problème palestinien, mais seulement occasionner de nouveaux malheurs. »

Le *Manifeste* dénonce ensuite le « jihad » prôné par certains dirigeants arabes et assure que, « même si Israël était vaincu militairement et cessait d'exister en tant qu'État, la nation hébraïque existerait encore ».

C'est pourquoi l'Organisation socialiste israélienne estime qu'« une solution véritable du problème palestinien requiert la reconnaissance du droit de la nation hébraïque à l'autodétermination ». Mais elle ajoute qu'« un petit pays pauvre en ressources naturelles comme Israël ne peut exister en tant qu'entité séparée ». La seule alternative, c'est : « ou bien continuer à dépendre des puissances étrangères, ou bien s'intégrer dans une union régionale ». L'intérêt des « masses arabes » autant que des « masses israéliennes », c'est donc « l'intégration d'Israël en tant qu'unité dans une union économique et politique du Moyen-Orient sur la base du socialisme ».

Historiquement daté, ce texte a le mérite de montrer qu'une organisation « antisioniste » comme le Matzpen n'en défend pas moins le droit de la « nation hébraïque » à l'autodétermination. Dans des termes contemporains, on pourrait dire que l'organisation ne se prononce pas pour la « destruction » d'Israël, mais pour sa « désionisation ». Elle pense à une transformation d'« État juif » en « État de tous ses citoyens » : à l'hégémonie juive devrait succéder une égalité de tous les habitants, indépendamment de leur origine, de leur nationalité et de leur religion.

Est-ce cela que le président de la République qualifie d'antisémitisme ?

CHAPITRE III
DE L'ANTI-JUDAÏSME À L'ANTISÉMITISME

C'est un véritable coup de tonnerre : publié le 27 mars 2003, le rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) sur « la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie » révèle qu'en 2002, les violences racistes ont été multipliées par quatre et les violences antisémites par six par rapport à 2001. Cette explosion coïncide avec le début de la seconde Intifada. Et le choc est d'autant plus rude que le Premier ministre Lionel Jospin et son ministre de l'Intérieur Daniel Vaillant n'ont jusque-là guère communiqué sur le phénomène. Les associations juives tirent la sonnette d'alarme avec succès – les associations musulmanes aussi, mais sans grand résultat.

Conséquence : les médias titrent sur un « nouvel antisémitisme ». À vrai dire, contrairement à une idée répandue, l'antisémitisme est un phénomène relativement nouveau. Des siècles durant, c'est l'antijudaïsme à base religieuse qui domine. Il s'enracine dans l'accusation lancée par l'Église contre les Juifs, considérés comme « peuple déicide », car responsables de la mort du Christ. Paul, dans ses *Épîtres aux Thessaloniens*, écrit :

« Ce sont ces Juifs qui ont fait mourir le Seigneur Jésus et les prophètes, qui nous ont persécutés, qui ne plaisent point à Dieu, et qui sont ennemis de tous les hommes. »

Il faudra attendre... 1965 pour que cette accusation soit officiellement abandonnée par le concile Vatican II. La déclaration *Nostra Ætate* affirme en effet :

« Encore que des autorités juives, avec leurs partisans, aient poussé à la mort du Christ, ce qui a été commis durant sa Passion ne peut être imputé ni indistinctement à tous les Juifs vivant alors, ni aux Juifs de notre temps. S'il est vrai que l'Église est le nouveau peuple de Dieu, les Juifs ne doivent pas, pour autant, être présentés comme réprouvés par Dieu ni maudits, comme si cela découlait de la Sainte Écriture. »

Et le dernier *Catéchisme de l'Église catholique*, publié en 1992, réaffirme que les Juifs ne sont pas responsables de la mort de Jésus et reprend l'argument du concile de Trente sur l'« ignorance » du peuple juif :

« En tenant compte de la complexité historique du procès de Jésus manifestée dans les récits évangéliques, et quel que puisse être le péché personnel des acteurs du procès (Judas, le Sanhédrin, Pilate) que seul Dieu connaît, on ne peut en attribuer la responsabilité à l'ensemble des Juifs de Jérusalem, malgré les cris d'une foule manipulée et les reproches globaux contenus dans les appels à la conversion après la Pentecôte. Jésus Lui-même en pardonnant sur la Croix et Pierre à sa suite ont fait droit "à l'ignorance" (Ac 3:17) des Juifs de Jérusalem et même de leurs chefs. »

Au commencement était l'Église

L'antijudaïsme chrétien a fondé, en Europe, des discriminations et des persécutions innombrables contre les Juifs, très tôt ghettoïsés – comme en témoignent encore, dans nos villes, bien des noms comme « rue de la juiverie ». Nombre de professions leur sont interdites, ainsi que l'achat de terres. Souvent le port de signes distinctifs leur est imposé. Plus que l'accusation de déicide, c'est le refus des Juifs de se convertir à la nouvelle foi qu'on leur reproche. Seuls les Juifs baptisés échappent longtemps au pire.

La première croisade (1096) donne le signal de massacres qui la jalonnent, de l'Allemagne et de la France jusqu'à Jérusalem – il en ira souvent de même, dans plusieurs pays, lors des suivantes. Aux motifs religieux s'ajoutent, à partir du Moyen Âge, des rumeurs de crime rituel, prétexte aux pires violences, de la légende du meurtre d'Anderl von Rinn en 1492 jusqu'à l'affaire Beilis en 1911*. Souvent aussi, les rois expulsent les communautés juives, comme en Angleterre (1290), en France (de 533 à 1615), en Allemagne (1348, 1510 et 1551), en Hongrie (1349 et 1360), en Autriche (1421 et 1698), en Lituanie (1445 et 1495), en Espagne (1492), en Italie (de Sicile en 1492, de Naples en 1541, de Rome en 1569 et 1593) et au Portugal (1496).

* Selon l'historien Walter Laqueur, il y aurait eu plus de 150 accusations et probablement des milliers de rumeurs de ce type dans l'histoire : *cf. The Changing Face of Antisemitism: From Ancient Times to the Present Day*, Oxford University Press, New York, 2006.

La Réforme n'apporte pas de répit aux Juifs, au contraire. Luther ne cesse de durcir ses positions antisémites jusqu'à la publication, trois ans avant sa mort, de son pamphlet *Des Juifs et de leurs mensonges* (1543) : il y prône l'incendie des synagogues, la confiscation des biens juifs, l'assassinat des rabbins... Si les persécutions reculent ensuite progressivement en Europe occidentale, elles se développent au contraire dans l'Empire tsariste, avec la création de la « zone de résidence » obligatoire en 1791 et des *pogroms* tout au long du XIX^e siècle et au début du XX^e.

La situation des Juifs est plus enviable en terre d'islam : à condition de s'accommoder, comme les chrétiens, de la condition protégée mais inférieure de *dhimmi*, ils y vécurent, dans l'ensemble, en bonne intelligence avec les musulmans. Les violences anti-juives les plus graves s'y produisirent après la création de l'État d'Israël et lors des guerres menées ensuite par celui-ci. La réapparition contemporaine de formes d'antijudaïsme dans le monde arabo-musulman constitue, en général, une réaction déformée au conflit israélo-palestinien.

Le terme «antisémitisme» est, lui, relativement récent. On l'attribue à Wilhelm Marr, dans son pamphlet *La Victoire du judaïsme sur la germanité considérée d'un point de vue non confessionnel* (1879). Pour ce journaliste et politicien allemand, à l'antijudaïsme chrétien, de nature essentiellement religieuse, il faut substituer une forme spécifique de racisme. La différence va bien au-delà de la terminologie : alors que, par exemple, la conversion au catholicisme avait permis à une partie des

Juifs de l'Espagne du xv^e siècle d'échapper à l'expulsion, le génocide nazi n'épargnera, lui, aucune catégorie de Juifs, même les convertis. Six millions d'entre eux y disparaîtront, soit, comme on l'a vu, la moitié des Juifs d'Europe et un peu plus du tiers de ceux du monde*.

De l'affaire Dreyfus à Pétain

En France aussi, les Juifs connurent une condition mouvementée. Sous l'Ancien Régime, ils furent tour à tour expulsés et accueillis par la Couronne, qui, dans le premier cas, faisait main basse sur leurs biens, et, dans le second, exigeait un impôt – au total, ils furent chassés dix fois. En revanche, avec la Révolution française, la République fut le premier État au monde à proclamer légalement l'émancipation des Juifs (1791), institutionnalisée par Napoléon I^{er} avec la résurrection du Grand Sanhédrin (1807), reprise du nom de l'assemblée législative juive dans l'Israël antique. Le judaïsme français se voit désormais organisé de manière centralisée, comme les autres cultes reconnus, des décrets et règlements imposant l'assimilation des Juifs à la nation française. Les antisémites – qui recrutaient essentiellement à droite de

* Contrairement à une idée reçue, le chiffre de six millions n'est pas supérieur à la réalité : des démographes soviétiques estimaient qu'en raison de l'absence d'état civil dans de nombreuses régions annexées par l'URSS après le pacte germano-soviétique, il était même vraisemblablement inférieur au nombre de victimes juives du génocide nazi. À partir du 22 juin 1941, les *Einsatzgruppen* se livreront à une « Shoah par balles » à travers toute l'Union soviétique – rien qu'en Ukraine, elle fera un million et demi de victimes...

l'échiquier politique, et dans une moindre mesure à gauche – tentèrent de remettre en cause ces acquis, notamment en se mobilisant à l'occasion de l'affaire Dreyfus (1894-1906), qui servit de prétexte à de nombreuses manifestations, dont certaines faillirent se transformer en *pogroms*.

La mobilisation des antidreyfusards n'a rien d'un coup de tonnerre dans un ciel serein. Elle a été précédée et suivie par le développement d'une violente propagande antijuive que symbolise l'écrivain Édouard Drumont, avec son livre *La France juive* (1886). Fondateur de la Ligue nationale antisémite de France (1890), il lance deux ans plus tard le journal *La Libre Parole*, où il exploite le scandale du canal de Panama, décrivant le système comme « presque tout entier tenu par des mains juives ». Après les émeutes antijuives d'Alger (1898), il s'y fait élire à l'Assemblée où il anime brièvement un « groupe antisémite ». Son influence dépassera longtemps la seule extrême droite.

Battus, les antisémites relevèrent néanmoins la tête dans les années 1930, avant de revenir au pouvoir dans le cadre du régime de Vichy. Si l'instauration de celui-ci ne fut évidemment pas conforme à la Constitution de la III^e République, son chef, Philippe Pétain, avait obtenu, le 10 juillet 1940, les pleins pouvoirs de la majorité des députés et sénateurs*. Après avoir mis en place un statut discriminatoire pour les Juifs, l'État français organisa avec sa police et sa

* 569 des 649 parlementaires présents, sur un total de 846 inscrits. Les 60 députés communistes avaient été déchus de leur mandat le 21 janvier.

milice, pour le compte de l'occupant, la déportation de 76 000 Juifs – français, mais surtout étrangers* – dont seuls 2 500 revinrent des camps de la mort. C'est dire aussi que les trois quarts des 330 000 Juifs vivant en France avant-guerre passèrent à travers les mailles du filet, une proportion qui ne doit rien au hasard : ce « miracle » est surtout dû à l'ampleur du mouvement de solidarité dont ils bénéficièrent. L'autre France, celle de la Résistance, sauva ainsi l'honneur en même temps que la grande majorité des Juifs.

Durablement marginalisés par la Seconde Guerre mondiale, les courants ouvertement antisémites refirent surface dans les années 1980, en niant ou en relativisant le génocide nazi. Robert Faurisson a incarné ce négationnisme, s'attachant obsessionnellement à « prouver » l'inexistence des chambres à gaz. Il a assuré l'écho de ses thèses en multipliant les procès retentissants, au terme desquels il a été souvent condamné pour « incitation à la haine raciale » et « contestation de crime contre l'humanité ». Lors d'un procès, en juin 2017, contre la journaliste Ariane Chemin du *Monde*, le tribunal de grande instance de Paris a considéré comme conforme à la vérité le fait d'écrire qu'il est « un menteur professionnel », un « falsificateur » et « un faussaire de l'histoire ». Il est loin le temps où *Le Monde*, le 29 décembre 1978, lui ouvrait scandaleusement ses colonnes...

* Le Mémorial de la Shoah estime à près de 70 % la proportion de Juifs étrangers parmi les victimes de la Shoah en France : http://1942.memorialdelashoah.org/histoire_shoah_en_france.htm

Les thèses de Faurisson et plus encore de Roger Garaudy ont rencontré un écho particulier dans le monde arabo-musulman. Au point que le célèbre écrivain palestinien-américain Edward Saïd a jugé utile de rédiger, en 1998, une « réponse aux intellectuels fascinés par Roger Garaudy ». Il y écrivait notamment :

« La thèse selon laquelle l'Holocauste ne serait qu'une fabrication des sionistes circule ici et là de manière inacceptable. Pourquoi attendons-nous du monde entier qu'il prenne conscience de nos souffrances en tant qu'Arabes si nous ne sommes pas en mesure de prendre conscience de celles des autres, quand bien même il s'agit de nos oppresseurs, et si nous nous révélons incapables de traiter avec les faits dès lors qu'ils dérangent la vision simpliste d'intellectuels bien-pensants qui refusent de voir le lien qui existe entre l'Holocauste et Israël? Dire que nous devons prendre conscience de la réalité de l'Holocauste ne signifie aucunement accepter l'idée selon laquelle l'Holocauste excuse le sionisme du mal fait aux Palestiniens. Au contraire, reconnaître l'histoire de l'Holocauste et la folie du génocide contre le peuple juif nous rend crédibles pour ce qui est de notre propre histoire; cela nous permet de demander aux Israéliens et aux Juifs d'établir un lien entre l'Holocauste et les injustices sionistes imposées aux Palestiniens* . »

* SAÏD Edward W., « Israël-Palestine, une troisième voie », *Le Monde diplomatique*, août 1998.

Amplifié par Internet, le négationnisme s'est accroché ensuite à la théorie du complot, qui attribuait les attentats du 11-Septembre à une conspiration des dirigeants américains et israéliens – les Juifs, affirmait une rumeur dénuée de tout fondement, auraient été absents des tours jumelles lors de l'attaque. Plus généralement, le complotisme, souvent teinté d'antisémitisme, a connu un développement fulgurant depuis le début du XXI^e siècle, via les réseaux sociaux*.

Recrudescence des violences antijuives

Renaissance de l'antisémitisme? C'est l'impression que donnent les médias au cours des premières années du XXI^e siècle. L'éclatement de la seconde Intifada s'accompagne en effet, en Europe occidentale et notamment en France, comme on l'a vu, d'une flambée de violences racistes, en particulier antijuives. Selon le Crif et ses « intellectuels organiques », il s'agit d'actes commis, sur fond de « judéophobie », par des jeunes issus de l'immigration. Alain Finkielkraut ira même jusqu'à qualifier 2002 d'« année de cristal » – un simple rappel suffit à souligner le caractère obscène de la comparaison : dans l'Allemagne nazie, la nuit du même nom se solda, le 9 novembre 1938, par la mort de 91 Juifs, la destruction de 191 synagogues, la mise à sac de 7 500 synagogues et la déportation de 30 000 Juifs en camps de concentration...

* Voir VIDAL Dominique, « À propos d'une mode, le complotisme », *Qui gouverne le monde? L'état du monde 2017*, La Découverte, Paris, 2016.

Les rapports annuels de la CNCDH sur « la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie » – y compris, depuis 2015, l'islamophobie* – permettent d'y voir plus clair. Car ils comportent à la fois des statistiques sur les menaces et violences racistes** et un « baromètre » de l'opinion.

En 2002 par rapport à 2001, le nombre d'actes de « violence raciste » est multiplié par quatre, et, en leur sein, le nombre d'actes antisémites par six. Toutefois, dès 2003, on observe un net reflux des actes antisémites (–35,9 %) et des autres actes racistes (–22,69 %). Ce reflux se poursuit, malgré quelques poussées ponctuelles, tout au long des années suivantes s'agissant des violences antijuives. En revanche, les violences racistes, et notamment islamophobes, se maintiennent à un niveau élevé, avec une véritable explosion en 2015, dans le contexte des attentats terroristes : les actes et menaces racistes triplent cette année-là. 2016 se caractérise au contraire par une baisse sensible aussi bien des violences antijuives qu'antimusulmanes : près de – 60 %.

Mais la donnée essentielle de toutes les enquêtes de cette période, c'est la marginalité de l'antisémitisme sur le plan idéologique. Celle de 2016*** précise :

*www.islamophobie.net/articles/2015/04/10/cncdh-officialisation-terme-islamophobie

** La catégorie « menace raciste » est un fourre-tout qui inclut aussi bien un courriel d'insulte qu'une lettre anonyme ou un graffiti sur la voie publique. C'est pourquoi nous préférons comparer les chiffres d'« actions racistes ».

*** CNCDH, « La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie », Paris, 2017.

« Le sentiment que les Juifs sont des “Français comme les autres”, partagé par un tiers des personnes interrogées par l’Ifop en 1946, atteint soixante-dix ans plus tard 89 %, soit une proportion supérieure de huit points à celle observée pour les musulmans, de 19 points comparée à celle des gens du voyage, de 30 points comparée à celle des Roms. La demande d’une condamnation judiciaire pour des propos insultants comme “sale Juif” est majoritaire, approuvée par 84 %. »

Autre indication significative :

« Le sentiment que les Juifs forment “un groupe à part” n’est partagé que par une minorité des sondés (23 %, contre 30 % pour les Maghrébins, 38 % pour les musulmans, 66 % pour les Roms et 68 % pour les gens du voyage), au profit du sentiment qu’ils sont un groupe “ouvert”, ou qu’ils “ne forment pas spécialement un groupe”. »

Notons enfin que « la religion juive évoque plutôt quelque chose de positif que de négatif » (36 % *versus* 18 %) alors que la religion musulmane évoque autant d’opinions négatives que positives (32 % *versus* 32 %). En revanche, les chercheurs observent une persistance des préjugés vis-à-vis des Juifs, bien qu’ils soient en recul : 35 % des Français pensent encore que « les Juifs ont un rapport particulier à l’argent » ; 40 % estiment que, « pour les Juifs français, Israël compte plus que la France » ; 22 % affirment que « les Juifs ont trop de pouvoir en France ».

Ajoutons, pour 19 % des sondés, on « parle trop de l’extermination des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale » (– 9 points en un an).

Les deux dernières questions portent sur l’image d’Israël et du conflit.

« L’image d’Israël, qui était majoritairement positive en France au moment de la guerre des Six Jours, s’est progressivement érodée, expliquent les analystes. L’occupation des Territoires, la guerre du Liban de 1982, l’expansion des colonies ont aggravé un désamour qui est loin d’être spécifique à la France. [...] Israël suscite toujours plus de jugements négatifs que positifs (38 % *versus* 26 % en 2016), tandis qu’un gros tiers de l’échantillon ne se prononce pas. »

L’autre question aborde

« les responsabilités dans la continuation du conflit israélo-palestinien. [...] Les Israéliens sont trois à quatre fois plus souvent perçus comme responsables du conflit que les Palestiniens. Mais c’est toujours le refus de se prononcer qui prédomine, reflétant la lassitude de l’opinion à l’égard d’un conflit qui dure depuis trop longtemps et la tentation de rejeter dos à dos ses protagonistes. Cette année, 3 % des sondés jugent les Palestiniens responsables, 17 % les Israéliens, mais 62 % répondent “autant l’un que l’autre” et 18 % préfèrent ne pas répondre ».

Sur le plan politique, les analystes notent que,

« de manière générale, les opinions antisémites sont plus répandues parmi les sympathisants de droite, et nettement plus chez les proches du Front national. En revanche, contrairement à certains discours, les sympathisants de la gauche radicale (extrême gauche, Front de gauche) ne montrent pas de disposition particulière à approuver ces préjugés, bien au contraire : ils les rejettent systématiquement plus que la moyenne des Français ».

Ces résultats, ajoutent les analystes,

« nuancent la thèse d'un "nouvel antisémitisme" *sui generis* chassant l'ancien, polarisé sur la question d'Israël et du sionisme. Les préjugés envers les Juifs restent corrélés avec les autres formes de racisme, ciblant les immigrés, les Maghrébins, les Arabes, les musulmans. La question d'Israël ne passionne guère, celle du conflit avec les Palestiniens encore moins. Moins d'une personne sur cinq se prononce sur ces deux questions, 58 % sur une seule des deux, un quart sur aucune. À la différence des actes antisémites, très liés, depuis le déclenchement de la seconde Intifada, aux péripéties du conflit israélo-palestinien, les opinions restent structurées par les stéréotypes liés au pouvoir, à l'argent, à la suspicion de double allégeance, bref au vieil antisémitisme. Si une vision négative d'Israël et de sa responsabilité dans la poursuite du conflit est plus fréquente tant à l'extrême gauche [...] qu'à l'extrême droite [...], à l'extrême gauche elle est dissociée des préjugés antijuifs classiques tandis qu'elle leur est fortement corrélée à l'extrême droite ».

Un « antisémitisme musulman » ?

Certains intellectuels parlent néanmoins beaucoup, depuis une quinzaine d'années, d'« antisémitisme musulman ». Cette thèse* a même fait l'objet d'un procès, l'historien Georges Bensoussan ayant attribué – à tort – au sociologue Smaïn Laacher, lors de l'émission *Répliques* d'Alain Finkielkraut, l'idée que « dans les familles arabes, [...] l'antisémitisme [se] tète avec le lait de la mère ». Son contradicteur, le politologue Patrick Weil, avait rétorqué : « C'est une honte que vous puissiez dire une chose pareille, parce que vous condamnez quatre millions de nos compatriotes. » Blanchi par la justice de l'accusation d'« incitation au racisme », le responsable du Mémorial de la Shoah n'en avait pas moins fait l'objet d'une mise en garde du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), considérant que « certains propos tenus par M. Bensoussan [...] étaient susceptibles d'encourager des comportements discriminatoires ».

Au-delà des dérapages racistes, ce débat a été alimenté par un sondage réalisé en 2014 par la Fondation pour l'innovation politique**. À partir de ses résultats, Dominique Reynié*** écrit :

* Cf. <https://blogs.mediapart.fr/gilles-manceron/blog/100217/propos-du-proces-de-georges-bensoussan>

** www.fondapol.org/wp-content/uploads/2014/11/CONF2press-Antisemitisme-DOC-6-web11h51.pdf

*** Professeur des universités et journaliste, directeur général de la Fondation pour l'innovation politique, Dominique Reynié a aussi été tête de liste Les Républicains-UDI aux élections régionales de 2015 en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Son élection comme conseiller général sera annulée par le Conseil d'État.

« Les musulmans répondants sont deux à trois fois plus nombreux que la moyenne à partager des préjugés contre les Juifs. La proportion est d'autant plus grande que la personne interrogée déclare un engagement plus grand dans la religion. Ainsi, lorsque 19 % de l'ensemble des personnes interrogées indiquent adhérer à l'idée selon laquelle "les Juifs ont trop de pouvoir dans le domaine de la politique", le taux grimpe à 51 % pour l'ensemble des musulmans. Cette question permet d'illustrer les effets de la pratique religieuse sur l'adhésion aux items antisémites : en effet, l'adhésion à cet item est de 37 % chez les personnes qui déclarent une "origine musulmane", de 49 % chez les "musulmans croyants" et de 63 % chez les "musulmans croyants et pratiquants" ».

De même, Dominique Reynié estime que

« les musulmans déclarent partager les opinions de Dieudonné dans des proportions très supérieures à la moyenne. [...] Ainsi, l'idée selon laquelle le sionisme "est une organisation internationale qui vise à influencer le monde" [...] suscite un niveau d'approbation très élevé parmi les musulmans interrogés (44 %), contre 16 % en moyenne de la population ».

Cette opinion recueille plus précisément « 30 % d'approbation chez ceux qui déclarent une "origine musulmane", 42 % chez les "musulmans croyants" et 56 % chez les "musulmans croyants et pratiquants" ». En revanche, Dominique Reynié relève que 77 % des musulmans estiment qu'« il est important d'enseigner

la Shoah [...] aux jeunes générations afin d'éviter que cela ne se reproduise ». De même, 63 % voient dans l'extermination de six millions de Juifs par les nazis « un crime monstrueux », 29 % « un drame parmi beaucoup d'autres de cette guerre », 2 % comme « une exagération » et 1 % « une invention ». Dans le même esprit, 91 % des musulmans disent qu'apprendre qu'une personne qu'ils connaissent est juive « ne leur fait rien de particulier ». Et 91 % des musulmans (contre 84 % des Français en général) estiment qu'un Français juif est « aussi français qu'un autre Français ».

Cette note a suscité de vives réactions, y compris parmi des collègues de Dominique Reynié. Ainsi la sociologue et politologue Nonna Mayer a-t-elle appelé, dans *Le Monde*, à « parler d'antisémitisme avec rigueur* ». Après une série de critiques techniques sur le nombre et la composition de l'échantillon, les quotas, la réalisation du sondage dans la rue (!) et la formulation des questions, la chercheuse poursuit :

« À ces critiques d'ordre méthodologique s'ajoute une interrogation plus générale sur la pertinence du concept de "nouvel antisémitisme". Central dans la note, il n'est défini que par allusion au rapport Rufin ("Chantier sur la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, 2004") et aux travaux de Pierre-André Taguieff. »

Ce dernier « voit un antisémitisme masqué derrière la critique d'Israël et du sionisme, au nom de

* Le 6 décembre 2014.

l'antiracisme et des droits de l'homme, et porté tant par l'islamisme radical que par les idéologies tiers-mondistes d'extrême gauche ».

Or l'enquête de la Fondapol montre le contraire : comme les rapports de la CNCDH, elle souligne que « c'est à l'extrême droite que le niveau d'antisémitisme reste le plus élevé ; chez les sympathisants des Verts qu'il est le plus bas ». Quant aux questions sur le sionisme, « elles n'évoquent rien pour une part importante des personnes interrogées, si l'on en juge par le niveau particulièrement élevé des “sans-réponse” (de 42 % à 46 %). Ce sont les vieux clichés sur les Juifs liés au pouvoir et plus encore à l'argent qui perdurent, tant dans la population musulmane que non musulmane ». Et Nonna Mayer de conclure : « Un sujet aussi sensible exigeait la plus grande rigueur. Loin d'éclairer les transformations de l'antisémitisme en France, ce sondage les obscurcit. »

Dès 2002, le ministère de l'Intérieur apportait des précisions sur les auteurs musulmans de violences antijuives*. Selon lui, l'Intifada a « conduit nombre de jeunes à afficher une identification avec les combattants palestiniens, censés symboliser les exclusions dont eux-mêmes s'estiment victimes dans la société occidentale ». Mais il circonscrivait le cercle des coupables, observant qu'il s'agit « très fréquemment d'acteurs originaires des quartiers dits “sensibles”, souvent délinquants de droit commun par ailleurs, qui essaient d'exploiter le conflit du Proche-Orient ». Il précisait

* CNCDH, *La Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie*, 2002.

d'ailleurs que ces groupes étaient « peu sensibles » aux discours idéologiques. Deux ans plus tard, dans son rapport au ministère de l'Intérieur, Jean-Christophe Rufin confirmait que « seul un nombre relativement faible (des agresseurs) est d'origine maghrébine* ».

Bref, nous voilà bien plus près de Théo Klein, qui parlait de « violence sociale », que d'Alain Finkielkraut et de son « année de cristal ». Dans une interview, l'ancien président du Crif nous confiait en 2002 :

« La violence à laquelle nous sommes confrontés dans les quartiers où se concentrent Juifs et Arabes exprime avant tout un profond malaise qui se traduit de multiples façons, et pas seulement contre les Juifs. »

D'où son refus d'une analyse apocalyptique de l'antisémitisme et du repli communautaire auquel elle conduit.

« Loin de se refermer sur eux-mêmes, les Juifs, tout en exigeant des autorités qu'elles assurent la protection et le respect de tous les citoyens, doivent se joindre à toutes les forces démocratiques de la société française pour combattre toutes les formes de racisme, antijuives comme anti-arabes** . »

Dès 2001, le très controversé islamologue Tariq Ramadan, dans une tribune du *Monde*, avait en tout cas pris position sans ambages :

* www.objectivite.org/documents/rapport-ruffin-racisme-antisemitisme.pdf

** VIDAL Dominique, « Une “année de cristal” », *Le Monde diplomatique*, décembre 2002.

« Comme cela se voit à travers le monde musulman, il existe aujourd’hui en France un discours antisémite qui cherche à tirer sa légitimité de certains textes de la tradition musulmane et qui se sent conforté par la situation en Palestine. Ce discours n’est pas uniquement le fait de jeunes désœuvrés ; il est aussi véhiculé par des intellectuels ou des imams qui, à chaque écueil, au détour de chaque revers politique, voient la main manipulatrice du “lobby juif”. »

Et d’ajouter :

« La situation est trop grave pour se satisfaire de propos de circonstance. Les musulmans, au nom de leur conscience et de leur foi, se doivent de prendre une position claire en refusant qu’une atmosphère délétère s’installe en France. Rien dans l’islam ne peut légitimer la xénophobie et le rejet d’un être humain par le seul fait de sa religion ou de son appartenance. Ce qu’il faut dire avec force et détermination, c’est que l’antisémitisme est inacceptable et indéfendable. Le message de l’islam impose le respect de la religion et de la spiritualité juives considérées comme la noble expression des “gens du Livre”*. »

Il y a la réalité de l’antisémitisme, et il y a la perception de l’antisémitisme, en premier lieu par les Juifs. L’enquête de l’Ifop auprès des Juifs de France, publiée en septembre 2015**, en donne la

* « Existe-t-il un antisémitisme islamique? », 22 décembre 2001.

** www.ifop.fr/media/pressdocument/883-1-document_file.pdf

mesure : 63 % des sondés se sont fait « insulter en tant que Juifs », 51 % ont fait l'objet de « menaces », et 48 % ont été « agressés ». Le racisme antijuif provient « plutôt de personnes de confession ou d'origine musulmane » (34 %), « plutôt de personnes d'extrême droite » (31 %), « plutôt de personnes d'extrême gauche » (17 %) et « plutôt d'autres catégories de la population » (9 %). Voilà qui contribue à l'*aliya* : 19 % des sondés envisagent de quitter la France, 32 % y ont pensé et 49 % ne l'ont jamais envisagé. Pourquoi leurs proches sont-ils partis en Israël ? 47 % estiment qu'« ils ne se sentaient plus en sécurité », 20 % évoquent des « raisons familiales », 9 % « l'attachement aux idées sionistes », 11 % des « raisons religieuses », 6 % la « situation économique meilleure en Israël », 7 % « le niveau des impôts moins élevé » là-bas. Notons aussi que 45 % des Juifs sondés (contre 34 %) pensent que « le temps est venu pour les Palestiniens d'avoir leur propre État »...

Toutes ces enquêtes comportent une limite importante : qualitative. Car la caractéristique majeure de ce début de siècle en matière d'antisémitisme, c'est que, pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale en France, des Français – et non plus des terroristes étrangers, comme rue Copernic ou rue des Rosiers – ont tué des Juifs en tant que Juifs. C'est indiscutablement le cas avec les attaques antisémites des djihadistes. À Toulouse, en mars 2012, après avoir tué trois militaires, Mohammed Merah commet un carnage dans la cour de l'école juive Ozar Hatorah : il ouvre le feu sur un groupe et tue un enseignant et ses

deux enfants ; puis, sa première arme s'étant enrayée, il en sort une seconde, tire par les cheveux la fille du directeur, âgée de 8 ans, et lui loge une balle dans la tempe. En janvier 2015, Amedy Coulibaly fera preuve de la même barbarie : ayant pris en otage les clients de la superette Hyper Cacher de la porte de Vincennes, il assassine de sang-froid quatre d'entre eux, peu après la tuerie de *Charlie Hebdo*. Mais les terroristes ne sont pas les seuls à tuer des Juifs : de petits délinquants font de même, prétendant que, *par définition*, leurs victimes doivent être riches, puisque juives. Ce préjugé coûtera la vie à Ilan Halimi en janvier 2006, après avoir été séquestré et torturé pendant plus deux semaines par le « gang des Barbares ». Sans doute son homonyme, Sarah Halimi, tuée en avril 2017, aura-t-elle été victime du même raisonnement, même si, chez son assassin, la folie le dispute à l'antisémitisme. L'horrible assassinat de Mireille Knoll, en mars 2018, mêle aussi sans doute haine des Juifs, crime crapuleux et folie. Arrêtons là la liste : elle suffit à comprendre qu'une véritable mobilisation s'impose contre ce racisme désormais meurtrier.

Or, loin de combattre l'antisémitisme, d'autres l'alimentent. C'est notamment le cas de Dieudonné M'bala M'bala et d'Alain Bonnet, dit Soral. Tous deux partagent beaucoup de points communs. Venus de la gauche*, ils passent à l'extrême droite : Alain Soral adhère en 2005

* Dieudonné a été candidat en 1997 contre la frontiste Marie-France Stirbois à Dreux, alors ville-laboratoire du FN. Alain Soral prétend avoir été membre du Parti communiste français (PCF) dans les années 1990.

au Front national (FN), dont il rejoint le comité central en 2007 ; Dieudonné, lui, fait son *outing* frontiste en 2006, lors de la Fête des Bleu-Blanc-Rouge au Bourget. Jean-Marie Le Pen lui rend la politesse quelques jours plus tard en assistant à son Zénith – il sera même en 2008 le parrain de sa troisième fille...

Mais l'un et l'autre vont plus loin qu'une extrême droite en quête de respectabilité : depuis que Marine Le Pen, devenue présidente du FN, a condamné les petites phrases de son père*, elle veille en effet à éviter toute expression antijuive au sein de son parti, quitte à exclure ceux qui s'y risquent. Son compagnon, Louis Aliot, précise :

« La dédiablement ne porte que sur l'antisémitisme [...]. C'est l'antisémitisme qui empêche les gens de voter pour nous. Il n'y a que cela... À partir du moment où vous faites sauter ce verrou idéologique, vous libérez le reste** . »

Ce qui n'empêche d'ailleurs pas certains dirigeants de déraiper***. Y compris le président par intérim du parti durant la campagne présidentielle : à peine

* Après avoir condamné en 2009 l'affirmation de Jean-Marie Le Pen sur les chambres à gaz « point de détail de l'histoire », elle affirme en 2011 que ce qui s'est « passé » dans les camps nazis est « le summum de la barbarie » tout en critiquant la « culpabilisation » des Français au nom de l'histoire (*Le Point*, 3 février 2011).

** Cité par IGOUNET Valérie, *Le Front national de 1972 à nos jours*, Seuil, Paris, 2014.

*** On peut en lire un recensement effectué par le politologue Thomas Guénolé sous le titre « Au FN, l'antisémitisme continue », *Marianne*, 23 février 2015.

nommé, Jean-François Jalkh doit démissionner en raison des propos négationnistes qu'il avait tenus*.

Dieudonné et Soral continuent, eux, à afficher obsessionnellement leur antisémitisme et leur négationnisme – mâtinés de machisme et d'homophobie. Il suffit pour le vérifier de visionner des sketches de l'«humoriste» et de consulter le site Égalité & Réconciliation du «gourou». Échaudé par les innombrables condamnations – dont une à la prison ferme – pour «diffamation», « incitation à la haine raciale » et « contestation de crime contre l'Humanité » que lui a values sa propagande, Soral troque le mot «Juif» pour le terme «sioniste», ou bien «tribu», ou encore «lobby», voire «banque». Quant à Dieudonné, harcelé par la justice et par le fisc, il remplace le salut nazi par la «quenelle», présentée comme un geste humoristique. Il n'hésite toutefois pas à remettre sur scène à Robert Faurisson, devant 5 000 personnes, le « prix de l'infrequentabilité et de l'insolence » en 2008. Chassez le naturel, il revient au galop : le duo ne peut s'empêcher de vomir sa haine antisémite, comme en témoignent leurs vidéos**.

Coauteur du *Système Soral, enquête sur un facho business****, Mathieu Molard éclaire la place de chacun dans cette paire infernale :

* Cf. *Libération*, 28 avril 2017.

** Voir notamment sur YouTube les *best of* antijuifs de Soral (https://www.youtube.com/watch?v=G29Sg_kiZjE) et de Dieudonné (<https://www.youtube.com/watch?v=Pij4Ezj-zEo>).

*** MOLARD Mathieu, D'ANGELO Robin, *Le Système Soral*, Calmann-Lévy, Paris, 2015.

« Le rôle de Dieudonné est clé. Sans cette rencontre, Soral existerait beaucoup moins médiatiquement, et aurait moins touché de personnes venues de la gauche. Dieudo avait une popularité de départ très très large, c'était une icône des quartiers populaires, des banlieues, qui attirait les caméras. Soral s'est posé à côté de lui, puis lui a fourni une architecture idéologique. »

Et pourtant leurs aventures politiques tournent court. La liste Europalestine, dont Olivia Zemor avait offert la tête à Dieudonné en 2004, a recueilli 1,8 % des voix*, et la « Liste antisioniste », qu'il dirigeait également, a plafonné en 2009 à 1,3 %, malgré un généreux financement iranien. Et on n'a aucune nouvelle de leur parti commun, Réconciliation nationale, depuis sa création en 2015. Reste que les sites comme les vidéos YouTube de Dieudonné et de Soral recensent des millions de visites, et que, lors du « Jour de colère », le 24 janvier 2014, l'extrême droite a réussi à attirer à ses côtés des milliers de jeunes de banlieues au cri de « Juif, la France n'est pas à toi »... Marginal, cet « antisémitisme de gauche » n'en est pas moins présent, ici ou là, dans des manifestations et plus encore sur Facebook. Faut-il préciser qu'il doit être combattu ? Parce que aucune forme de racisme ne peut être tolérée. Et parce que, quand il s'exprime, il discrédite la cause qu'il prétend défendre.

* Elle a néanmoins obtenu de plus gros scores dans certaines villes, comme Garges-lès-Gonesse (10,75 %), Trappes (8,6 %), La Courneuve (7,2 %), etc. Au total, dans une vingtaine de communes, Europalestine a recueilli entre 5 % et 10 %.

Si la persistance de l'antisémitisme doit beaucoup aux obsédés de cette idéologie, elle est aussi alimentée par la politique des dirigeants israéliens et la défense qu'en assurent leurs inconditionnels français – et autres. Rien n'est plus ravageur que les images de l'occupation et de la colonisation de la Palestine, des bombardements sur la bande de Gaza, des destructions de maisons à Jérusalem et en Cisjordanie, des arrachages d'oliviers, des humiliations aux check-points, des enfants malmenés, des fidèles chassés de l'Esplanade des mosquées, etc.

Autant de violations du droit international et des droits humains dont Benyamin Netanyahu et les siens portent la responsabilité. La confusion s'installe lorsque tel dirigeant du Conseil représentatif des institutions juives de France ou tel intellectuel les justifie en s'exprimant au nom des Juifs français. Ainsi lorsqu'en 2009 Richard Prasquier, alors président du Crif, assurait que « 95 % des Juifs français » soutenaient l'opération « Plomb durci » contre Gaza : une déclaration, commentait Esther Benbassa, « qui tombe à pic pour donner un coup de pouce à la propagation de l'antisémitisme* ». Lors de l'offensive de l'été 2014, l'engagement de François Hollande et de Manuel Valls aux côtés des dirigeants israéliens – qui va jusqu'à l'interdiction de manifestations de solidarité avec la Palestine – rend la situation plus redoutable encore : certains y voient la preuve de la capacité du « lobby » à imposer sa volonté aux autorités françaises.

* « Importer le conflit de Gaza en France. De quoi parle-t-on? », Rue89, 19 janvier 2009.

Plus récemment, l'affaire d'un documentaire d'Arte a poussé cette logique jusqu'à la caricature. La chaîne avait commandé à des journalistes allemands une enquête sur l'antisémitisme en Europe. Le résultat s'avéra très décevant : il s'agissait d'un film de propagande pro-israélienne très médiocre, de l'avis de la plupart des historiens et journalistes spécialisés. L'ex-commissaire de police Sammy Ghozlan, fondateur du Bureau national de vigilance contre l'antisémitisme, ayant protesté contre la non-diffusion du documentaire, le directeur des programmes d'Arte, Alain Le Diberder, lui écrivit pour lui en expliquer les raisons. Or, quatre jours plus tard, le 21 juin 2017, il était programmé à la surprise générale – en France comme en Allemagne – sans que cette volte-face fasse l'objet d'une mise au point. Entre-temps, le président du Crif avait rendu publique une démarche auprès du ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb. Et, le lendemain, les sites pro-israéliens célébraient cette issue comme une victoire. Aurait-on voulu faire la démonstration de la puissance du «lobby» qu'on ne s'y serait pas pris autrement*...

* Lire la *Lettre ouverte* que Thomas Vescovi et moi avons adressée à Alain Le Diberder, Mediapart, 23 juin 2017.

CHAPITRE IV
RADICALISATIONS

Destiné à faire taire la critique d'Israël, le chantage à l'antisémitisme ne date évidemment pas d'aujourd'hui. Mais il a pris un tour nouveau en fonction du contexte géopolitique du pays. La radicalisation du pays – direction et, à un moindre degré, population – pourrait en effet accentuer son isolement. D'où l'effort tous azimuts de Benyamin Netanyahou pour desserrer l'étau.

La date du 6 février 2017 entrera peut-être dans l'histoire comme celle d'un tournant du conflit israélo-palestinien. Ce soir-là, la Knesset, le Parlement israélien, adoptait, par 60 voix contre 52, une loi dite « de régularisation ». Il aurait mieux valu dire « de confiscation » : elle ouvre en effet la voie à l'annexion de tout ou partie de la Cisjordanie. De la solution des deux États, on passerait ainsi à la perspective d'un seul État. Cette radicalisation a de quoi surprendre et sans doute choquer les opinions, au risque de raviver l'antisémitisme. Pour bien le comprendre, il faut revenir cinquante ans en arrière.

Au terme de la troisième guerre israélo-arabe, en 1967, Israël avait quadruplé son territoire. Son armée s'était emparée du Sinaï égyptien et du Golan syrien, mais aussi – et surtout – de Jérusalem-Est, de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Cette conquête marquait un changement radical : l'État juif récupérait le reste du mandat britannique qui lui avait échappé en 1948*.

* De 1949 à 1967, la Jordanie occupa Jérusalem-Est et la Cisjordanie, qu'elle avait annexés, tandis que l'Égypte contrôla la bande de Gaza.

À en croire les diplomates israéliens, ces territoires occupés ne représentaient alors qu'une carte à jouer dans de futures négociations de paix, d'autant que la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies allait, le 22 novembre 1967, souligner « l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la guerre* » et sommer en conséquence Israël de s'en retirer. Cinq jours plus tard, dans une conférence de presse, le général de Gaulle déclarait, visionnaire :

« Maintenant (Israël) organise sur les territoires qu'il a pris l'occupation qui ne peut aller sans oppression, répression, expulsions, et il s'y manifeste contre lui une résistance, qu'à son tour il qualifie de terrorisme**. »

En réalité, dès la fin juin 1967, Israël annexait Jérusalem-Est pour la réunir avec Jérusalem-Ouest et former ainsi sa capitale « réunifiée », étendue au passage sur 64 kilomètres carrés volés à la Cisjordanie. Quant à cette dernière, le plan Allon y prévoyait l'implantation de colonies dites « de sécurité*** ». Ce mouvement allait, en cinquante années, permettre l'installation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est de quelque 700 000 colons juifs – chiffre record révélé

Ni l'une ni l'autre n'y avaient créé un État palestinien...

* www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/1967.shtml

** Lire le texte intégral dans DE GAULLE Charles, *Discours et messages*, tome V, Plon, Paris, 1970. Il en existe aussi une vidéo complète : www.youtube.com/watch?v=03if1QnA5MI

*** Conçu par le général Yigal Allon, alors vice-Premier ministre, ce plan prévoyait l'annexion de Jérusalem et de ses environs et divisait la Cisjordanie en deux, attribuant la vallée du Jourdain et l'est de la Judée à Israël.

par *Haaretz*^{*}. Mais, tout au long de ce processus, les gouvernements israéliens successifs ont entretenu un flou artistique sur le statut de la Cisjordanie, toujours plus colonisée mais jamais formellement annexée.

Voilà pourquoi la loi du 5 décembre 2016, confirmée en troisième lecture par la Knesset le 6 février 2017, constitue un tournant : elle permet l'annexion de près de 4 000 logements situés dans une cinquantaine d'« avant-postes », ces colonies jusque-là illégales même aux yeux du droit israélien. Au-delà, elle ouvre la voie à une annexion de l'ensemble des « *outposts* », voire de la zone C^{**}. À terme, c'est toute la Cisjordanie qui pourrait passer sous la souveraineté d'Israël.

Sur ce point, l'ambition d'un Naftali Bennett, le leader du Foyer juif et ministre de l'Éducation (ainsi que de la Diaspora), n'a rien de secret. Dès le 6 octobre 2016, il déclare : « Nous devons donner nos vies pour l'annexion de la Cisjordanie^{***}. » Il faut dire que son parti, ultranationaliste et ultrareligieux, revendique l'héritage du Parti national religieux, qui fut toujours, avec le Gouch Emounim (Bloc des croyants), le cœur du mouvement de colonisation. S'il ne compte que huit députés et quatre ministres, il a néanmoins réussi, le 6 février 2017, à rallier à sa loi 60 députés, dont la quasi-totalité de ceux du Likoud, alors que le Premier ministre Benjamin Netanyahou leur avait instamment

* *Haaretz*, 9 juin 2017.

** La zone C couvre 62 % de la Cisjordanie. Elle intègre également les colonies, les routes y menant, les zones tampon près du mur et la vallée du Jourdain.

*** i24news.tv.fr, 7 octobre 2016.

demandé de s'y opposer. En revanche, en octobre 2017, le Premier ministre a réussi à reporter, pour « impréparation diplomatique », une autre loi qui permettrait l'annexion de cinq blocs de colonies situées à l'est de Jérusalem et totalisant 125 000 colons, accentuant ainsi l'hégémonie juive dans la ville et interdisant que sa partie orientale serve de capitale à un État palestinien.

De fait, l'opération de l'extrême droite israélienne s'apparente à un triple putsch : contre le chef du gouvernement, empêtré dans les scandales; mais aussi contre l'opinion publique, dont moins d'un tiers se prononce pour l'annexion; et contre la communauté internationale, après le vote, le 23 décembre 2016, grâce à l'abstention américaine, de la résolution 2334 « anti-colonisation » du Conseil de sécurité et la tenue à Paris, le 15 janvier 2017, d'une conférence de paix avec 70 États participants. Comme un chant du cygne de la solution dite « des deux États », entonné par ceux qui... n'avaient pas fait grand-chose pour l'imposer. Que cette solution reste indiscutablement la seule perspective ouverte par la communauté internationale n'empêche pas de bien mesurer les obstacles qui se multiplient sur ce chemin.

Qu'on ne s'y méprenne pas : sur le fond, Benjamin Netanyahu partage sans doute la vision de son jeune allié et rival. N'avait-il pas promis, à la veille des dernières élections législatives en mars 2015, qu'il n'y aurait pas d'État palestinien tant qu'il serait aux affaires*? Mais, à la différence de Bennett et, plus généralement, de l'extrême droite, Netanyahu mesure, d'expérience,

* *Le Monde*, 17 mars 2015.

les risques d'isolement que comporte, pour Israël, toute radicalisation trop ostensible. Et il reste prudent sur l'orientation du nouveau président Donald Trump.

Deux prises de position du candidat républicain balisaient sa future politique : l'engagement de transférer l'ambassade des États-Unis à Jérusalem* ; le refus de considérer la colonisation comme un obstacle au processus de paix. Au moins aussi significatives apparaissaient deux nominations : celle du gendre du président, Jared Kushner, comme « haut conseiller à la Maison Blanche » ; et, comme ambassadeur en Israël, celle de David Friedman. Tous deux figurent parmi les amis des colons de Cisjordanie, auquel ils apportent depuis des années un généreux soutien financier**.

Avec les premiers mois de l'administration Trump, y compris le voyage du président en Arabie saoudite et en Israël-Palestine, on y voit un peu plus clair :

– Au Moyen-Orient, Donald Trump a pris le contre-pied de Barack Obama en jetant les bases d'une grande alliance avec l'Arabie saoudite et des États arabes sunnites ainsi qu'avec Israël contre l'Iran. Les termes dans lesquels il a dénoncé Téhéran font irrésistiblement penser à la campagne de George W. Bush contre l'Irak. Sans compter le feu vert donné à Ryad et Abou Dabi pour déclencher une crise avec le Qatar. Au passage, le champion de « l'Amérique d'abord » a empoché quelque 380 milliards de contrats, dont 109 de livraisons d'armes ;

* Voté par le Congrès en 1995, ce transfert n'a jamais été mis en œuvre.

** Voir « Ces colonies israéliennes financées par la galaxie Trump », Mediapart, 15 février 2017.

– Au Proche-Orient, il a reconnu Jérusalem comme capitale d’Israël et y a transféré l’ambassade, n’a pas eu un mot contre la colonisation et n’a même pas utilisé l’expression « solution à deux États ». C’est d’autant plus significatif que, recevant le Premier ministre israélien à Washington, Trump avait eu cette formule mystérieuse : « Je regarde deux États et un État, et si Israël et les Palestiniens sont contents, je suis content avec la solution qu’ils préfèrent. Les deux me conviennent* . »

Difficile, dans ces conditions, de dire ce que Washington ferait si la Cour suprême israélienne validait la loi d’annexion – pour l’instant, elle est « gelée » – et si, sur cette lancée, Israël enterrait la solution dite « des deux États » au profit d’un seul. Mais quel État ?

Un État ? Deux États ? Le dilemme ne date pas d’aujourd’hui. Le Yichouv, la communauté juive de Palestine, en a débattu dans l’entre-deux-guerres. Dans les années 1970, ce fut au tour de l’Organisation de libération de la Palestine (OLP) d’en discuter. Et il s’agit d’une question récurrente pour les mouvements de solidarité. À mon avis, la solution « binationale » présente théoriquement, par rapport à la « bi-étatique », quatre atouts majeurs :

– D’abord il s’agit d’un véritable idéal, beaucoup plus conforme aux valeurs d’aujourd’hui. Qui rêve encore d’un monde composé d’États ethniques ou ethnico-religieux, avec les « nettoyages » qui en découlent souvent ?

– Cet idéal possède, en outre, des racines profondes de part et d’autre. Avant d’opter pour deux

* *Le Monde*, 15 janvier 2017.

États, l'OLP plaide en faveur d'une Palestine laïque et démocratique*. Et, du côté juif, plus tôt, l'idée binationaliste animait non seulement des intellectuels comme Martin Buber et Judah Magnès, mais aussi des partis qui, lors des élections internes de 1944, obtinrent plus de 40 % des voix, avant d'être balayés par la poussée nationaliste indissociable de la guerre de 1947-1949** ;

– L'évolution sur le terrain a de plus en plus imbriqué deux peuples, avec d'un côté 700 000 colons juifs en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, et de l'autre 1 500 000 Palestiniens citoyens d'Israël. Et, si les colonies *stricto sensu* n'occupent que 5 % de la Cisjordanie, elles contrôlent plus de 40 % de son espace. Sans oublier le mur, qui annexe *de facto* une partie du territoire et la zone C, interdite de fait aux Palestiniens ;

– Du coup, le cadre binational semble de nature à résoudre plus facilement des questions comme les frontières, la capitale, les colonies, le (double) droit au retour, etc.

Mais ces avantages ne sauraient cacher, toujours théoriquement, trois faiblesses majeures :

– D'abord la question de la volonté des peuples. Car on imagine mal comment imposer un État

* On date généralement l'engagement de l'OLP en faveur des deux États du Conseil national palestinien (CNP) d'Alger, le 15 novembre 1988. En réalité, le premier pas remonte plus tôt : le CNP, le 9 juin 1974, se prononce au Caire pour « une Autorité nationale indépendante, nationale et combattante sur toute partie libérée de la Palestine ».

** Cf. GRESH Alain et VIDAL Dominique, *Palestine 47 : un partage avorté*, Éditions André Versaille, Bruxelles, 2008.

unique démocratique à deux peuples qui n'en voudraient ni l'un ni l'autre : c'est actuellement le cas de la majorité écrasante des Israéliens, mais aussi d'une forte proportion de Palestiniens, qui ne souhaitent pas vivre avec les Juifs israéliens que symbolisent pour eux les soldats et les colons*. Une étape bi-étatique apparaît donc au moins comme une transition nécessaire pour que les uns et les autres acceptent un jour de vivre ensemble ;

– Le deuxième obstacle relève de la lucidité politique : depuis que l'OLP s'est prononcée en faveur des deux États, elle n'a pas réussi à obtenir la création du sien. Et pourtant les Israéliens peuvent considérer celle-ci comme un moyen d'intégrer Israël dans son environnement arabo-musulman. Comment, dès lors, le mouvement national palestinien et ses alliés pourraient-ils arracher un État unique démocratique, que les Israéliens perçoivent comme la destruction de leur État ?

– Enfin, si le rapport des forces est insuffisant, l'État unique ne risque-t-il pas de se résumer à la réalité actuelle : le « Grand Israël », à savoir un État d'apartheid ? *Quid* du statut des deux peuples, dont aujourd'hui l'un jouit de tous les droits, y compris politiques, et l'autre d'aucun ? *Quid* du statut des colonies, dont il faudrait accepter le maintien au

* Selon un sondage universitaire réalisé en décembre 2016, 55 % des Israéliens et 44 % des Palestiniens prônent une solution à deux États, tandis que 36 % des Palestiniens, 19 % des Juifs israéliens et 56 % des Arabes israéliens soutiennent une solution à un seul État (www.i24news.tv/fr, 16 février 2017).

nom de l'«équilibre» avec les Palestiniens d'Israël? *Quid* des garanties données à chaque peuple et chaque religion quant à la préservation de ses intérêts à court et long terme au sein de l'État unique? La bataille pour l'égalité des droits risque d'être longue et ardue, d'autant qu'elle pourrait perdre en visibilité sur la scène internationale.

Autant de questions qui se posent désormais, non plus théoriquement, mais pratiquement. Et d'abord celle du statut des Palestiniens, annexés avec leur terre. Pour l'extrême droite israélienne, pas d'hésitation : il est exclu de les considérer comme des citoyens de peur que, devenus majoritaires, ils remettent en cause le caractère juif de l'État.

Car, selon les démographes, ce moment-là arrive : le Bureau central palestinien des statistiques (BCPS) estimait qu'en 2017, les Palestiniens seraient aussi nombreux que les Juifs en Israël-Palestine, avec 6,58 millions d'âmes de part et d'autre* – sans tenir compte de la diaspora palestinienne** ; côté israélien, on relativise ces chiffres, en soulignant la poussée démographique juive en Israël et plus encore à Jérusalem-Est et en Cisjordanie. En tout cas, l'État unique version Bennett serait un État d'apartheid.

Même au sein du Likoud, cette perspective est consensuelle, à l'exception de quelques (rares) voix discordantes, à commencer par celle du président de l'État, Reuven Rivlin. Partisan du Grand Israël, il

* Site *The Times of Israel*, 30 décembre 2016.

** On l'estime entre six et sept millions, dont 5,6 millions de réfugiés enregistrés par les Nations unies.

estime néanmoins : « Appliquer la souveraineté à une zone, a-t-il déclaré le 13 février, donne la citoyenneté à ceux qui y vivent. Il n'y a pas de loi [différente] pour les Israéliens et pour les non-Israéliens* . »

Si elles semblent décidées à s'engager sur la voie radicale de l'annexion, la droite et l'extrême droite savent qu'elles risquent ainsi de susciter de fortes réactions négatives en Israël même comme à l'étranger.

À l'intérieur, elles se sont donc dotées d'un arsenal liberticide impressionnant :

– la « loi Boycott » (2011) interdit tout appel au « boycott d'une personne en raison de ses liens avec Israël ou des régions sous le contrôle d'Israël » ;

– la « loi Nakba » (2011) sanctionne financièrement la commémoration de l'expulsion de 800 000 Palestiniens en 1948 ;

– la « loi ségrégation » (2011) prévoit la création de « comités d'admission » pour décider si une ou des personnes venant s'installer dans une localité ou une cité sont « convenables » ;

– la loi sur les organisations non gouvernementales (2016) contraint les ONG à déclarer les subventions en provenance de gouvernements étrangers, si elles représentent plus de la moitié de leur budget** ;

– la « loi d'exclusion » (2016) permet à 90 députés (sur 120) d'en expulser d'autres du Parlement ;

* *The Times of Israel*, 14 février 2017.

** Échappent du coup à cette obligation les associations de droite et d'extrême droite qu'arrosent pourtant des fondations juives américaines extrémistes.

– la « loi BDS » (2016) autorise Israël à refouler, à ses frontières, les personnes ou les représentants d'entreprises, de fondations ou d'associations appelant au boycott d'Israël ;

– la loi « Breaking the silence » (2017), votée en première lecture, interdit à l'association, qui dénonce la violence de l'armée dans les Territoires occupés, d'intervenir dans les établissements d'enseignement ;

– Enfin la loi sur l'État juif, adoptée en avril 2018, fait d'Israël, en contradiction avec sa Déclaration d'indépendance*, l'« État-nation du peuple juif » (et non plus un « État juif et démocratique »).

À vrai dire, cet arsenal paraît pour l'instant inutile, tant l'opinion israélienne semble majoritairement radicalisée au diapason de ses dirigeants. Désormais, une majorité (relative) de Juifs israéliens se prononce pour le « transfert » des Arabes**... Cette évolution s'explique, sur la lancée de la seconde Intifada et des attentats-kamikazes, par la psychose de guerre entretenue, après les opérations contre le Liban et contre la bande de Gaza, autour du terrorisme palestinien et de la pseudo-menace iranienne, accentuée par une manipulation médiatique d'ampleur. Seul « bémol », les centaines de milliers d'Israéliens qui vivent à l'étranger et ceux qui, ces dernières années, ont acquis un second passeport, signes d'un doute sur l'avenir

* La Déclaration d'indépendance du 14 mai 1948 stipule notamment que le nouvel État « assurera une complète égalité de droits sociaux et politiques à tous ses citoyens, sans distinction de croyance, de race ou de sexe ».

** *L'Opinion*, 9 mars 2016.

du pays. La clé, ici comme ailleurs, reste l'absence de toute alternative politique. Après sa participation aux gouvernements d'Ariel Sharon et aux guerres contre le Liban comme contre Gaza, le Parti travailliste s'est droitisé au point de priver l'électorat de tout choix et d'anesthésier le mouvement pacifiste. Pour reprendre l'image chère à Michel Warschawski, la « petite roue » radicale n'entraîne plus la « grande roue » modérée. Et pour cause : cette dernière n'existe plus...

La principale préoccupation des dirigeants israéliens concerne donc l'isolement international de leur pays. À preuve l'admission de l'État de Palestine à l'Unesco (2011), aux Nations unies (2012) et à la Cour pénale internationale (2015). Et le Conseil de sécurité a adopté, fin 2016, grâce à l'abstention américaine, sa première résolution contre la colonisation des territoires palestiniens depuis 1980. À l'Assemblée générale, seuls six ou sept États votent contre les résolutions condamnant Israël*.

De surcroît, Benjamin Netanyahu et ses collègues savent que cette solitude d'Israël dans l'arène internationale reflète la dégradation de son image dans l'opinion mondiale. Dans le sondage annuel de la BBC avec Globe Scan, le pays figure depuis des années dans le peloton de queue, avec la Corée du Nord, le Pakistan et l'Iran**. Mais l'indice le plus significatif de la « quarantaine » qui

* En général les États-Unis, le Canada, Israël, les îles Marshall (53 000 habitants), la Micronésie (104 000), Nauru (10 000) et Palaos (21 000).

** www.globescan.com/news-and-analysis/press-releases/press-releases-2017/104-press-releases-2017/420-sharp-drop-in-world-views-of-us-uk-global-poll.html

menace Israël est le succès croissant de la campagne Boycott-Désinvestissement-Sanction (BDS). D'autant qu'au BDS militant s'ajoute désormais un BDS institutionnel : ces fonds de pension, grandes entreprises et banques qui se retirent des Territoires occupés, voire d'Israël. Même des compagnies israéliennes, comme SodaStream* et Ahava**, ont quitté la Cisjordanie. En France, le retrait définitif de Veolia du tramway de Jérusalem*** et la rupture du contrat qui liait Orange à son partenaire israélien**** représentent une grande victoire pour la campagne. Sans relever du boycott, l'exigence par l'Union européenne, depuis 2015, d'un étiquetage spécifique pour les produits des colonies israéliennes de Cisjordanie a néanmoins provoqué la colère de Tel Aviv. Autre tempête, la Fédération israélienne de football a failli être suspendue en 2015 de la Fédération internationale, la FIFA***** – laquelle, depuis 2017, s'oppose à la tenue de matchs dans les colonies...

Dès 2013, la situation était devenue suffisamment grave pour que Benyamin Netanyahou qualifie BDS de « menace stratégique***** ». Il est vrai que l'ex-ministre des Finances Yaïr Lapid a chiffré en 2015 son coût global à 44 milliards de dollars en dix ans; pour sa part, le *think tank* américain Rand Corporation a avancé le chiffre

* *Les Échos*, 30 octobre 2014.

** www.letemps.ch/2016/04/20/bataille-boycott-israel-gagne-terrain

*** *The Times of Israel*, 30 août 2015.

**** *Le Monde*, 30 juin 2015.

***** www.sofoot.com/la-palestine-renonce-a-faire-suspendre-israel-202056.html

***** *Le Monde*, 24 décembre 2013.

de 50 milliards*. Le ministère des Affaires stratégiques a donc été chargé de coordonner la campagne contre BDS, avec un budget de près de 50 millions de dollars. Des anciens du Renseignement y travaillent à recueillir les informations sur la campagne, à développer la contre-information et à monter des «opérations» de sabotage.

Entre autres objectifs, les dirigeants israéliens espèrent criminaliser BDS. Ces tentatives restent cependant fragiles. La France constitue une cible essentielle, mais aucune loi n'y interdit le boycott : la directive ministérielle de Michèle Alliot-Marie n'en tient pas lieu**. Et la Cour européenne des droits de l'Homme est susceptible de retoquer l'arrêt de la Cour de cassation du 20 octobre 2015 confirmant la condamnation de militants BDS de Colmar***. « L'Union européenne, a en effet rappelé la chef de sa diplomatie, Federica Mogherini, se positionne fermement pour la protection de la liberté d'expression et de la liberté d'association, en cohérence avec la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, qui est applicable au territoire des États membres de l'UE, y compris en ce qui concerne les actions BDS menées sur ce territoire****. »

* *Le Monde*, 23 septembre 2015.

** D'autant qu'elle se fonde sur l'affirmation, mensongère, selon laquelle le boycott viserait les produits casher. Or, le 20 mai 2009, elle affirmait l'inverse à l'Assemblée nationale : « Ces opérations, il faut bien le préciser, touchent des produits importés d'Israël et non des produits casher. » Cf. VIDAL Dominique, « Boycott : la contre-offensive d'Israël et de ses amis », site du *Monde diplomatique*, 22 février 2010.

*** *Le Monde*, 6 novembre 2015.

**** *The Times of Israel*, 31 octobre 2016.

Conscient de la situation diplomatique précaire de son pays, Benyamin Netanyahou s'emploie, tout au long des années 2010, à regagner une partie du terrain perdu, non sans quelque résultat. Son succès le plus spectaculaire, il l'obtient avec l'Inde de Narendra Modi, qui devient un grand allié d'Israël et un client de poids sur le plan militaire – New Delhi lui confie notamment son aviation. Le Premier ministre israélien a aussi réalisé plusieurs tournées réussies en Afrique, dans des pays qui avaient autrefois rompu leurs relations avec Tel Aviv. À cette danse de la séduction destinée avant tout aux pays émergents, seule la Chine semble résister – la Russie, tout en affichant encore son soutien à la cause palestinienne, entretient déjà un dialogue stratégique étroit avec Tel Aviv. L'Amérique latine, en revanche, résiste. Mais l'acquis décisif d'Israël, c'est l'alliance qu'il construit, depuis la guerre de 2014 contre Gaza, avec les États arabes sunnites contre l'Iran, à laquelle Donald Trump a donné sa bénédiction lors de sa visite à Ryad en mai 2017.

Dernière cible en date de Benyamin Netanyahou, les dirigeants des pays de Visegrad – Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie – avec lesquels il partage populisme, nationalisme et islamophobie. Certains y voient une alliance contre nature, tant les dirigeants polonais et hongrois flirtent avec l'antisémitisme. Et pourtant, en juillet 2017, après son séjour à Paris pour la commémoration du 75^e anniversaire de la rafle du Vél' d'hiv', le Premier ministre israélien se rend sans état d'âme à Budapest où l'accueille chaleureusement son homologue Viktor Orban. Lequel, un mois

plus tôt, réhabilitait le régent Miklos Horthy : collaborateur de l'Allemagne nazie, ce dernier, après s'être longtemps refusé, avait fini par donner son feu vert au printemps 1944 à l'extermination de 500 000 Juifs hongrois. Simultanément, Orban mène contre George Soros, coupable de financer l'Université d'Europe centrale, une campagne à relents antijuifs. Mais qu'importe à Netanyahu : non seulement il blanchit le Premier ministre, mais il sermonne l'ambassadeur israélien qui a osé protester ! Bref, les antisémites sont fréquentables... à partir du moment où ils soutiennent la politique d'Israël. Même les dirigeants de Varsovie, qui ont fait adopter par la Diète une loi interdisant de faire état de la collaboration avec l'Allemagne nazie. Et pourtant, selon les historiens, 200 000 Juifs polonais ont été victimes de Polonais...

Cette complaisance n'empêche pas Netanyahu de se livrer en permanence à un vif chantage à l'antisémitisme, qui obéit à une logique simple : sachant que l'opinion s'oppose à la colonisation et *a fortiori* à l'annexion de la Palestine, il s'agit de présenter cette critique comme une expression d'antisémitisme, inacceptable, lui, pour la plupart des Occidentaux. L'antisionisme interviendra dès lors comme synonyme de contestation de la politique d'Israël.

Cette accusation vise évidemment à museler les voix critiques, à l'intérieur comme à l'extérieur. L'extrême droite israélienne bénéficie, ce faisant, de l'aide des groupes ultra-sionistes et, progressivement, des organismes communautaires eux-mêmes, qui harcèlent les journalistes et intellectuels critiques.

Non contents de les diffamer sur leurs sites Internet, ils font appel à la justice pour les condamner – en vain. Des procès visent ainsi, entre autres, Norman G. Finkelstein, Éric Hazan, Michèle Manceaux, Daniel Mermet, Edgar Morin, Sami Naïr, Danièle Sallenave, Siné, etc. Alexandre Adler, interrogé sur Tariq Ramadan, se déclarera même « beaucoup plus choqué par des traîtres juifs comme les Brauman et autres* ».

Les inconditionnels d'Israël réservent en effet un sort particulier aux « traîtres juifs », catégorie dans laquelle ils classent, outre Rony Brauman, Eyal Sivan et Stéphane Hessel, sans oublier Charles Enderlin, victime d'une persécution politique et judiciaire qui durera plus de dix ans pour avoir diffusé les images de la mort du petit Mohammed Al-Doura, le 30 septembre 2000 au carrefour de Netzarim, au milieu de la bande de Gaza. Alors que l'armée israélienne avait envisagé en être responsable, les propagandistes plus extrémistes iront jusqu'à présenter l'affrontement comme une mise en scène : l'enfant ne serait pas mort ! Reste à expliquer comment le jeune Al-Doura, s'il avait survécu, aurait pu échapper à l'armée et aux services, dont nul n'ignore l'efficacité...

Gare aux médias et aux institutions universitaires qui critiquent la politique israélienne : on leur réserve les pires diffamations. Dans un livre de débat avec Rony Brauman**, Alain Finkielkraut s'abaissera ainsi à écrire que, « pour *Le Monde diplomatique* et *Télérama*,

* RCJ, 30 novembre 2003.

** *La Discorde. Israël-Palestine, les Juifs et la France*, Mille et une nuits, Paris, 2006.

tous les sionistes sont des chiens, tous les Juifs sont sionistes, donc tous les Juifs sont des chiens ». Des procès viseront *Témoignage chrétien* et *Ras l'front*. Et le géopolitologue Pascal Boniface sera victime d'une campagne d'une rare violence*, avec pour objectif avoué d'obtenir son départ de la direction de l'Institut de relations internationales et stratégiques.

Aux nervis du verbe s'ajoutent les nervis tout court. Après le Betar, puis la Ligue de défense juive, dont les cadres semblent avoir fait leur *aliya*, ce sera, en 2016, au tour de la soi-disant Brigade juive de s'en prendre à des militants de l'Association France Palestine Solidarité, publiant leurs coordonnées, les insultant sur Facebook et même laissant des menaces de mort sur leur messagerie téléphonique. S'il ne cautionne pas explicitement ces violences, le Crif ne cesse de se radicaliser depuis l'an 2000. De défenseur des intérêts des Juifs de France, il se mue progressivement en seconde ambassade d'Israël, considérant la défense de l'« État juif » comme sa priorité au même titre que la lutte contre l'antisémitisme. On est loin, très loin de l'ouverture incarnée, en son temps, par Théo Klein.

Roger Cukierman joue un rôle majeur dans cette évolution. Dès janvier 2001, ce grand banquier, qui travailla entre autres pour la Compagnie financière Edmond de Rothschild et l'Israel General Bank, dénonce la montée de la « haine antijuive » en France; deux ans plus tard, il évoque une « alliance brun-rouge-vert » qui regrouperait « une extrême droite nostalgique

* Cf. BONIFACE Pascal, *Les Pompiers-pyromanes, ces experts qui alimentent l'antisémitisme et l'islamophobie*, Max Milo, Paris, 2015.

des hiérarchies raciales, inconsolable des théories du déicide », et « un courant d'extrême gauche, antimondialiste, anticapitaliste, antiaméricain, antisioniste ». Poussant jusqu'au bout sa logique, il présente le score de Jean-Marie Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 comme « un message aux musulmans leur indiquant de se tenir tranquilles » – cohérent, quinze ans plus tard, il jugera Marine Le Pen « irréprochable personnellement* ». Ce n'est pas seulement l'avocat de la politique d'Israël : il se fait aussi le procureur de la politique proche-orientale de la France, qui ne s'aligne pas encore, à l'époque, sur celle de Tel Aviv.

Au cœur du dispositif se trouve le dîner annuel du Crif, qui devient une « espèce de tribunal dînatoire où le chef du gouvernement français est convoqué par une communauté juive qui lui dit tout ce qu'elle a sur le cœur » – *dixit*... Alain Finkielkraut ! Lequel qualifie de « légèrement grotesque » cette cérémonie qui le « met très mal à l'aise » et où les Juifs « deviennent le fer de lance de la transformation de la République en mosaïque de communautés râleuses** ».

À Cukierman succède, en 2007, le cardiologue Richard Prasquier, que certains annoncent plus modéré. À tort : le nouveau président approuve sans nuances l'opération « Plomb durci » contre Gaza, exclut le Parti communiste français et les Verts du dîner du Crif et s'engage dans la campagne contre

* Respectivement *Libération*, 23 avril 2002 et *The Times of Israel*, 23 février 2015. Cukierman assurera même que le FN n'est pour rien dans les violences, qu'il attribue « toutes » aux jeunes musulmans.

** RCJ, 13 février 2005.

Charles Enderlin. Autre bête noire de Prasquier : Stéphane Hessel. Il ira jusqu'à exiger qu'un débat avec l'auteur d'*Indignez-vous* à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, le 2 décembre 2011, soit interdit, censure à laquelle sa directrice, Monique Canto-Sperber, se prêtera. Pis, il justifiera l'attaque obscène de Pierre-André Taguieff, sur sa page Facebook, contre le grand résistant : « Quand un serpent venimeux est doté de bonne conscience, comme le nommé Hessel, il est compréhensible qu'on ait envie de lui écraser la tête* ». »

La radicalisation du Crif, si elle impressionne les plus intimidables, scandalise les plus rétifs à la propagande. Dans une lettre publiée par *Marianne*, Jean Daniel constate que « les dérapages communautaires du Crif deviennent de plus en plus fréquents et alimentent un antisémitisme à la fois insidieux et secret ». Dans le même numéro, François Darras, pseudonyme utilisé par la rédaction de l'hebdomadaire, explique que « le Crif, comme d'autres institutions juives, est tombé entre les mains de courants alignés sur la droite israélienne la plus intransigeante ». Même *Actualité juive* constate : « Bon nombre d'élus du comité directeur » sont, « à l'image de la communauté juive institutionnelle (...), de plus en plus à droite** ». De fait, la gauche n'occupe plus qu'une place marginale à la direction du Crif.

* « Appel pour le soutien à Pierre-André Taguieff », Crif, 4 novembre 2010.

** Cités par GHILES-MEILHAC Samuel, *Le Crif. De la résistance à la tentation du lobby*, Robert Laffont, Paris, 2011.

Après l'Ashkénaze Prasquier, le Sépharade Francis Kalifat : élu en 2016, le nouveau « patron » interdit de dîner du Crif Marine Le Pen... et Jean-Luc Mélenchon, accusé, lui aussi, de « véhiculer la haine* ». Parole d'expert : à en croire *Le Figaro*** , il a milité au Betar, le mouvement juif d'extrême droite ! Autre exclu, le candidat écologiste Yannick Jadot, en raison de son soutien au boycott d'Israël. Seule nuance par rapport à son prédécesseur : le nouveau président ne présente plus les Juifs de France comme victimes d'une déferlante antisémite car, on l'a vu, en dépit de l'attentat contre la supérette Hyper Cacher de la porte de Vincennes, les violences antijuives ont reculé de 60 % entre 2015 et 2016. Il se rattrapera, lors de la commémoration de la rafle du Vél' d'hiv', en présentant l'antisémitisme traditionnel comme se prolongeant dans un « antisionisme poussé dans sa radicalité qui veut délégitimer l'existence d'Israël, notamment à travers les campagnes odieuses de boycott ». Et d'ajouter : « C'est la haine des Juifs qui s'exprime à travers la haine d'Israël***. »

Des décennies durant, seule l'extrême droite parlait de « lobby juif ». C'est désormais une fonction que revendique de fait le Crif. Dès 2005, le journaliste Sylvain Attal publiait un livre**** dont un chapitre s'intitulait « Un lobby? Chiche! » :

* *Le Monde*, 23 février 2017.

** 29 mai 2016.

*** www.youtube.com/watch?v=7nEMdKpjeac

**** *La Plaie. Enquête sur le nouvel antisémitisme*, Denoël, Paris, 2004.

« Jusqu'ici les représentants de la communauté juive se sont montrés réticents ou franchement hostiles à cette idée, craignant qu'elle n'alimente l'antisémitisme, ou au moins le reproche de communautarisme. Aujourd'hui, il semble qu'ils aient évolué. Roger Cukierman affirme ne pas être effarouché par l'idée : "S'il y a un lobby, c'est parce que nous sommes attaqués." »

Avec le recul, comment ne pas reconnaître les succès remportés par cette stratégie? À preuve l'opération réussie, le 1^{er} juin 2017, au Parlement européen, avec l'adoption d'une résolution contre l'antisémitisme*. Cette démarche n'aurait rien que de positif si le texte voté n'entérinait une définition de celui-ci élaborée** par la très sioniste Alliance internationale de la mémoire de l'Holocauste (IHRA). À la haine des Juifs, précise ce texte, s'ajoute « le fait de cibler l'État d'Israël conçu comme collectivité juive ». Certes, la « critique d'Israël » ne peut pas être considérée comme antisémite, mais à condition que celle-ci soit « similaire à celle développée contre tout autre pays ». Comme si le niveau de mise en cause d'un État n'était pas fonction des violations du droit international et des droits humains commises par cet État! Il faudrait, pour suivre l'IHRA, traiter Monaco, le Lichtenstein ou la Suisse comme Israël...

* www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=MOTION&reference=B8-2017-0383&format=XML&language=FR

** www.holocaustremembrance.com/sites/default/files/press_release_document_antisemitism.pdf

CONCLUSION
LE CHOIX D'EMMANUEL MACRON

La cérémonie du 75^e anniversaire de la rafle du Vél' d'hiv' restera, on l'a vu, dans l'histoire diplomatique de la France. Ce 16 juillet 2017, le nouveau président Emmanuel Macron prend deux initiatives majeures : il y invite, pour la première fois, le Premier ministre israélien, et il glisse à la fin de son (excellent) discours, qui prolonge et amplifie la prise de position courageuse du président Jacques Chirac en 1995, une phrase inédite assimilant antisionisme et antisémitisme. Cette double innovation dépasse la conjoncture. Au-delà des dimensions historiques et idéologiques que nous avons traitées dans les chapitres précédents, cela exprime, sans doute durablement, un choix de politique étrangère, en l'occurrence proche-orientale, pour la France.

Dans l'histoire de l'action de notre pays au Proche-Orient, deux tendances coexistent*. La première, la plus connue, est incarnée par le général de Gaulle à partir de mai 1967. Le président de la République prévient alors les belligérants potentiels que Paris sanctionnera celui qui prendra la responsabilité de déclencher les hostilités. Et d'en appeler à une action à quatre : France, États-Unis,

* Ce chapitre s'inspire des livres que j'ai rédigés avec Alain Gresh, notamment *Les 100 Clés du Proche-Orient*, *op. cit.*, mais aussi de la bande dessinée qu'il a publiée avec Hélène Aldeguer, *Un chant d'amour. Israël-Palestine, une histoire française*, La Découverte, Paris, 2017.

Royaume-Uni et URSS. Israël passe outre et lance une guerre préventive, qu'il remporte en six jours. Furieux, l'hôte de l'Élysée tient ses promesses : il cesse de vendre des armements à Israël. Notons toutefois qu'il continue à lui livrer les pièces de rechange indispensables, Tsahal étant encore essentiellement équipée d'armes *made in France*.

Ce tournant, certains l'attribuent à l'antisémitisme présumé du général de Gaulle. Rien, pourtant, dans ses écrits, n'atteste de tels penchants. Au contraire : le président de la République entretenait avec le fondateur d'Israël, David Ben Gourion, des rapports suivis qui témoignent de son admiration pour l'État juif. Mais les tenants de cette thèse rétorquent en citant la fameuse formule, ambiguë, de sa conférence de presse du 27 novembre 1967, sur « le peuple juif, sûr de lui-même et dominateur* ». C'est oublier la suite de la déclaration présidentielle, déjà citée dans ce livre :

« Maintenant, (Israël) organise sur les territoires qu'il a pris l'occupation qui ne peut aller sans oppression, répression, expulsions, et il s'y manifeste contre lui une résistance, qu'à son tour il qualifie de terrorisme. »

Cette analyse prémonitoire le confirme : la préoccupation de De Gaulle est d'abord géopolitique, car il redoute qu'un conflit au Proche-Orient relance la guerre froide et étouffe, ce faisant, la recherche par Paris d'une troisième voie.

* Voir chapitre IV, note 3, p. 88.

Le cours nouveau mis en œuvre par de Gaulle au Levant en 1967 s'inscrit en effet dans la politique d'indépendance vis-à-vis des États-Unis qu'il construit pas à pas tout au long de cette décennie*. Parallèlement à la réalisation de l'arme nucléaire (1960) et à la décolonisation de l'Algérie (1962), le président fonde avec Konrad Adenauer le « couple » franco-allemand (1963), reconnaît la République populaire de Chine (1964), convertit une partie des réserves de devises françaises en or et critique le système monétaire international (1965), dénonce à Phnom Penh la guerre menée par les États-Unis en Indochine (1966), quitte l'organisation militaire intégrée de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN, 1966), se rend longuement en Union soviétique (1966) et enfin prononce à Montréal son discours sur le « Québec libre » (1967). Cette « dissidence » n'empêchera cependant pas Paris de manifester sa solidarité avec l'Amérique dans les crises de Berlin (1961) et de Cuba (1962).

Les successeurs du Général, Georges Pompidou puis Valéry Giscard d'Estaing, restent fidèles à cette politique proche-orientale ainsi rééquilibrée – mais non à l'embargo sur les armes à destination d'Israël, adouci dès 1969 et supprimé en 1974. La diplomatie française développe ensuite la logique gaulliste en faisant mûrir l'idée de « nation » palestinienne. Elle converge avec les diplomaties arabes quant aux conditions d'une paix durable, autorise l'Organisation de libération de la Palestine à ouvrir un bureau à Paris

* Lire VIDAL Dominique, « Ce que voulait de Gaulle en 1966 », *Le Monde diplomatique*, avril 2008.

en 1975 et pousse l'Europe à reconnaître, en 1980, le « droit à l'autodétermination » des Palestiniens.

François Mitterrand, qui se présente comme un « grand ami » d'Israël, n'en poursuit pas moins la politique gaulliste et va même plus loin encore dès l'année 1982 : le nouveau président plaide, en mai, devant la Knesset pour une « patrie » palestinienne, avant d'envoyer, en mai, des bateaux sauver les *fedayin* de Beyrouth. L'année suivante, il en fera de même au nord du Liban, à Tripoli. En 1989, il accueille à Paris Yasser Arafat, auquel il suggère de déclarer « caduque » la Charte palestinienne. Mais ces grandes manœuvres s'interrompent avec la guerre du Golfe, que Paris contribue activement à décider et à mener. Après la victoire occidentale, la conférence de Madrid, puis les négociations multilatérales et enfin les tractations secrètes débouchent sur les accords d'Oslo, sans grande participation française. Ce que Paris redoutait s'est produit : Washington mène la danse.

Entre François Mitterrand et Jacques Chirac, un point commun frappe : ni l'un ni l'autre n'avaient, *a priori*, de tropisme palestinien. Et pourtant le nouveau président va, lui aussi, manifester spectaculairement son désir de voir les Palestiniens dotés d'un État, aux côtés de celui d'Israël. Sa visite à Jérusalem-Est, en 1996, où il se heurte aux services de sécurité israéliens, reste dans toutes les mémoires. Une fois réélu en 2002, son aura grandira encore dans le monde arabe avec la campagne qu'il mène, en compagnie de Dominique de Villepin, contre la nouvelle guerre qui menace l'Irak. En vain : les Américains envahissent le pays en 2003.

Deux ans plus tard, le président s'engage pourtant dans un tournant majeur : il déroule le tapis rouge pour accueillir à Paris... Ariel Sharon. Pourquoi? La volonté de réconcilier Paris avec Washington, qui s'est lancé dans une violente campagne de rétorsion économique et diplomatique, se mêle sans doute avec la blessure que représente pour Chirac l'assassinat de son ami Rafic Hariri, le Premier ministre libanais.

C'est en tout cas à 1995 que remonte le retour de la France à sa politique traditionnelle, celle menée de 1948 à 1967. Si la diplomatie française hésite jusqu'à la dernière minute à voter, en 1947, le plan de partage de la Palestine, sans doute par peur de ses répercussions dans les possessions françaises du Maghreb, son alignement sur Israël s'affirme dès les années 1950. Le traumatisme du génocide, avec le sentiment de culpabilité qu'il suscite chez les plus lucides des anciens collabos, pèse lourd. Au pouvoir à Tel Aviv comme à Paris, les deux partis socialistes se sentent proches l'un de l'autre. La France se veut le principal allié d'Israël, dont elle fournit les armements. Elle va jusqu'à transférer au jeune État les moyens de se doter des bombes A et H. Entre-temps, les deux capitales ont vécu, en 1956, une véritable lune de miel : le président du Conseil socialiste Guy Mollet accueille la réunion secrète de Sèvres qui donne le feu vert à une guerre tripartite – israélo-franco-britannique – contre l'Égypte de Gamal Abdel Nasser, lequel vient de nationaliser la Compagnie du canal de Suez. L'opération Kadesh fait long feu, Washington et Moscou exigeant le retrait immédiat des agresseurs.

Tout se passe comme si Nicolas Sarkozy et François Hollande revenaient peu ou prou à la politique de Guy Mollet. Le changement de politique proche-orientale s'inscrit dans une volte-face plus générale : le 3 avril 2009, au sommet de Strasbourg-Kehl, la France réintègre le commandement intégré de l'OTAN. Certes, aucun des deux présidents n'abandonnera le discours officiel de Paris sur le conflit israélo-palestinien : sa solution, répète à l'occasion l'hôte de l'Élysée, réside dans la création d'un État palestinien aux côtés d'Israël, Jérusalem devenant la capitale de l'un et de l'autre. Mais aucune initiative, ni française ni européenne, ne porte plus cette perspective. En revanche, les gouvernements français successifs développent, dans tous les domaines, la coopération entre la France et Israël, coopération qui connaît parallèlement un accroissement sans précédent au niveau de l'Union européenne.

Ce nouvel alignement sur Israël devient caricatural avec François Hollande. En visite en Israël en 2013, il passe avec Benjamin Netanyahu une soirée privée en famille, au cours de laquelle il s'écrie :

« Si on m'avait dit que je viendrais en Israël, et qu'en plus de faire de la diplomatie, j'aurais été obligé de chanter... je l'aurais fait ! Pour l'amitié entre Benjamin et moi-même, pour Israël et pour la France, même en chantant aussi mal que je chante, car je chante mal, j'aurais toujours trouvé un chant d'amour pour Israël et pour ses dirigeants* . »

* www.bfmtv.com/politique/francois-hollande-chant-damour-israel-654824.html

Quelques mois plus tard, on en mesure les paroles et la musique : le président soutient la nouvelle agression israélienne contre la bande de Gaza – elle fera 2 220 morts (dont 550 enfants) du côté palestinien, et 73 (dont 67 soldats) du côté israélien. Pis : il prétend, avec le Premier ministre Manuel Valls, interdire les manifestations de solidarité avec les Palestiniens. Le même duo va militer pour l'interdiction de la campagne Boycott-Désinvestissement-Sanction, préparée sous Sarkozy par une directive ministérielle de la garde des Sceaux Michèle Alliot-Marie. Le 20 octobre 2015, un arrêt de la Cour de cassation la confirme, faisant ainsi de la France un des rares pays à interdire le boycott d'Israël.

La boucle est bouclée : Emmanuel Macron poursuit là où ses deux prédécesseurs ont terminé. Cela signifie-t-il qu'il fera sien leur tournant pro-israélien ? Telle est la vraie question posée par le dérapage de la cérémonie de l'anniversaire de la rafle du Vél' d'hiv'.

Avec ses conséquences à court, moyen et long terme :

– à court terme, car tout indique que des négociations bilatérales entre Israéliens et Palestiniens – donc entre un pot de fer et un pot de terre – ne sauraient déboucher sur un règlement durable du conflit. Seule une intervention massive et ferme de la communauté mondiale – voire des pressions économiques et diplomatiques de celle-ci sur Israël – est susceptible d'aboutir à ce résultat. Bref, il faut une conférence internationale pour encadrer toute négociation bilatérale et lui fixer un cadre conforme au droit, c'est-à-dire aux résolutions des Nations unies ;

– à moyen terme, ce chemin vers la paix conditionne l'apaisement des autres conflits du Proche et Moyen-Orient. Seul cet apaisement, de la Syrie à l'Irak en passant par le Yémen et la Libye, permettra d'assécher le terreau du terrorisme et les nouvelles formes d'antisémitisme en Occident.

– à long terme, ce choix courageux contribuera à ce que la France retrouve son indépendance et donc son influence à l'échelle régionale et internationale.

Mais que veut vraiment Emmanuel Macron ?

CHRONOLOGIE SUCCINCTE

- 1096-1099 : à l'appel du pape Urbain II, organisation de la première croisade. Elle donne lieu à des persécutions contre les Juifs de France et de Rhénanie. Il en ira souvent de même lors des suivantes.
- 1146 : à Norwich, en Angleterre, première d'une longue série d'accusations de crimes rituels lancées contre les Juifs et prétextes à des massacres.
- 31 mars 1492 : Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon décrètent l'expulsion des Juifs d'Espagne qui refuseront de se convertir au catholicisme. Les Juifs sont victimes à travers les siècles de démarches du même type, souvent à plusieurs reprises, dans une vingtaine de pays.
- 27 septembre 1791 : par décret, l'Assemblée nationale accorde la citoyenneté aux Juifs. La loi est ratifiée par Louis XVI le 13 novembre. La plupart des pays d'Europe émancipent tour à tour les Juifs tout au long du XIX^e siècle ou au début du XX^e.
- 1879 : le journaliste allemand Wilhelm Marr crée une « Ligue antisémite », marquant ainsi le passage de l'antijudaïsme religieux à l'antisémitisme racial.
- 1881-1882 : l'histoire de la Russie est jalonnée, au XIX^e siècle et au début du XX^e de pogroms anti-juifs. Il s'en produit notamment en 1881 et 1882, puis de 1903 à 1905.
- 1894-1906 : affaire Dreyfus, du nom du capitaine Alfred Dreyfus, condamné pour trahison et

- finalement innocenté. Dreyfusards et antidreyfusards s'affrontent durant plusieurs années.
- 29-31 août 1897 : premier congrès sioniste mondial à Bâle, qui se fixe pour but d'« obtenir pour le peuple juif en Palestine un foyer reconnu publiquement et garanti juridiquement ».
- 7 octobre 1897 : création à Vilnius de l'Union générale des travailleurs juifs, dite Bund. Partisan du socialisme, le mouvement défend le droit pour les Juifs de constituer une nationalité laïque de langue yiddish.
- 1903 : publication en Russie du *Protocole des Sages de Sion*, rédigé par Mathieu Golovinski, un agent de la police secrète tsariste.
- 2 novembre 1917 : déclaration Balfour, qui promet au mouvement sioniste un « Foyer national juif » en Palestine.
- 24 juillet 1922 : la Société des nations confie au Royaume-Uni le mandat sur la Palestine.
- 1936-1939 : grande révolte arabe en Palestine.
- 1939-1945 : Seconde Guerre mondiale et génocide, dont notamment six millions de Juifs sont victimes.
- 15 et 16 juillet 1942 : la police française rafle 13 500 Juifs, qu'elle parque au Vél' d'hiv' avant de les transférer à Drancy, puis de là à Auschwitz. Au total, 75 700 des 330 000 Juifs vivant en France en 1939 seront déportés, dont seuls 2 000 reviendront.
- 29 novembre 1947 : plan de partage de la Palestine par l'Assemblée générale des Nations unies. Une guerre civile judéo-palestinienne éclate le soir même.

- 14 mai 1948 : déclaration d'indépendance de l'État d'Israël et intervention des armées arabes. Au terme de cette guerre, l'État arabe est mort-né et 800 000 Palestiniens doivent prendre le chemin de l'exil.
- 29 octobre-7 novembre 1956 : offensive militaire israélo-franco-britannique contre l'Égypte. Les assaillants se retirent sous pression américaine et soviétique.
- 1962 : naissance de l'Organisation socialiste en Israël, dite Matzpen (la boussole, en hébreu), du nom de son mensuel.
- 6-12 juin 1967 : Israël, lors d'une guerre préventive, s'empare de Jérusalem-Est, de la Cisjordanie et de la bande de Gaza – plus le Sinaï égyptien et le Golan syrien.
- 6-25 octobre 1973 : l'Égypte et la Syrie bousculent l'armée israélienne, avant d'être vaincues.
- 6 juin 1982 : déclenchement de l'invasion du Liban par Israël. Elle est notamment marquée, du 16 au 18 septembre, par les massacres de Sabra et Chatila.
- Décembre 1987 : éclatement de la première Intifada. Une seconde Intifada commence en octobre 2000, provoquant en France une forte croissance des actes antisémites et racistes.
- Janvier 2006 : Ilan Halimi est enlevé, séquestré, torturé et assassiné en région parisienne par le « gang des Barbares ».
- 12 juillet-11 août 2006 : seconde guerre du Liban.
- 2008-2009-2014 : opérations israéliennes contre la bande de Gaza.

Mars 2012 : Mohammed Merah, après avoir assassiné trois militaires à Montauban, massacre sept personnes, dont trois enfants, dans la cour de l'école Ozer Hatorah de Toulouse.

9 janvier 2015 : deux jours après la tuerie de *Charlie Hebdo*, Amedy Coulibaly investit la supérette Hyper Cacher de la porte de Vincennes à Paris et y tue cinq personnes.

23 mars 2018 : assassinat de Mireille Knoll.

14 mai 2018 : transfert de l'ambassade américaine à Jérusalem et massacre à Gaza.

BRÈVE BIBLIOGRAPHIE

- Hannah ARENDT, *Les Origines du totalitarisme, tome I : sur l'antisémitisme*, « Points essais », Seuil, Paris, 1998.
- Pierre BIRNBAUM, *Le Moment antisémite*, Fayard/Pluriel, Paris, 2015.
- Denis CHARBIT, *Sionismes : textes fondamentaux*, Albin Michel, Paris, 2014.
- CNCDH, *Rapport (annuel) sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie*, Paris (www.cncdh.fr/fr/publications/).
- Michel DREYFUS, *L'Antisémitisme à gauche. Histoire d'un paradoxe de 1830 à nos jours*, La Découverte, Paris, 2009.
- Charles ENDERLIN, *Paix ou guerres. Les secrets des négociations israélo-arabes 1917-1995*, Fayard, Paris, 2004.
- Alain GRESH, *De quoi la Palestine est-elle le nom ?*, LLL, Paris, 2012.
- Abdellali HAJJAT, Marwan MOHAMMED, *Islamophobie*, La Découverte, Paris, 2016.
- Ilan HALEVI, *Islamophobie et judéophobie. L'effet miroir*, préface d'Alain Gresh, Syllepse, Paris, 2015.
- Theodor HERZL, *L'État des juifs*, préface de Claude Klein, La Découverte, Paris, 2008.
- Raul HILBERG, *La Destruction des Juifs d'Europe* (trois volumes), « Folio Histoire », Gallimard, Paris, 2007.
- Grégoire KAUFFMANN, *Édouard Drumont*, Perrin, Paris, 2008.

- Ian KERSHAW, *Hitler*, Flammarion, Paris, 2014.
- Walter LAQUEUR, *Histoire du sionisme*, «Tel», Gallimard, Paris, 1994.
- Abraham LÉON, *La Conception marxiste de la question juive*, «Les Cahiers», Entremonde, Genève, 2018.
- Karl MARX, *La Question juive*, présentation et commentaires de Daniel Bensaïd, La Fabrique, Paris, 2006.
- Henri MINCZELÈS, *Histoire générale du Bund. Un mouvement révolutionnaire juif*, Austral, Paris, 1995.
- Maxime RODINSON, *Peuple juif ou problème juif?*, Maspero, Paris, 1981.
- Laurent RUCKER, *Staline, Israël et les Juifs*, PUF, Paris, 2015.
- Jean-Paul SARTRE, *Réflexions sur la question juive*, «Folio Essais», Gallimard, Paris, 1985.
- Avi SHLAÏM, *Le Mur de fer. Israël et le monde arabe*, Buchet Chastel, Paris, 2008.
- Pierre STAMBUL, *Le Sionisme en questions*, Acratie, La Bussière, 2014.
- Dominique VIDAL, *Comment Israël expulsa les Palestiniens 1947-1949*, Éditions de l'Atelier, Ivry-sur-Seine, 2010.

DU MÊME AUTEUR

Sur le Proche-Orient

Proche-Orient : une guerre de cent ans (avec Alain Gresh),
Éditions sociales, 1984.

Les 100 Clés du Proche-Orient (avec Alain Gresh),
Autrement puis Fayard, 1986-2011.

Palestine 47, un partage avorté (avec Alain Gresh),
Complexe puis André Versaille, 1987-1994.

Comment Israël expulsa les Palestiniens (1947-1949), Éditions de l'Atelier, 2007, rééd. 2009.

Israël, une société bousculée, Éditions du Cygne,
Bruxelles, 2007.

Palestine-Israël : un État, deux États?, Sindbad Actes
Sud, 2011.

Un autre Israël est possible (avec Michel
Warschawski), Éditions de l'Atelier, 2012.

Palestine : le jeu des puissants, Sindbad Actes Sud, 2014.

Sur la société française

Le Mal-être juif, Agone, 2003.

Le Mal-être arabe. Enfants de la colonisation
(avec Karim Bourtel), Agone, 2005.

Les Banlieues, le Proche-Orient et nous (avec Leila Shahid,
Michel Warschawski et Isabelle Avran), Éditions
de l'Atelier, 2006.

Sur la Shoah

Les historiens allemands relisent la Shoah, Complexe, 2002.
Shoah, génocides et concurrence des mémoires, Éditions du Cygne, 2012.

Sur l'extrême droite

Le Ventre est encore fécond, Libertalia, 2012.

Sur les médias

L'Opinion, ça se travaille (avec Serge Halimi), Agone, 2002
rééd. (avec Henri Maler et Mathias Reymond), 2014.
« L'état du monde » (avec Bertrand Badie), éditions de 2009 à 2017, La Découverte.

Divers

Promenades historiques dans Paris (avec Christine Queralt), Liana Levi, 1991.
Ma vie pour le judéo-espagnol (entretiens avec Haïm Vidal Sephiha), Le Bord de l'eau, 2015.

SOMMAIRE

INTRODUCTION. CONTRE L'AMALGAME, LE COMBAT CONTINUE	7
CHAPITRE I. PETITE HISTOIRE DU SIONISME	17
<i>Aux origines d'un mouvement</i>	17
<i>Quatre postulats</i>	20
<i>À l'ombre de Londres</i>	24
<i>Le mandat de la SDN</i>	27
<i>Au service du sionisme</i>	30
<i>Des révoltes arabes</i>	32
<i>Plan Peel, partage et transfert</i>	34
<i>De la répression au Livre blanc</i>	35
<i>Vers la fin du mandat</i>	36
<i>Un État juif plus grand et plus homogène</i>	39
<i>Consensus et contradictions</i>	41
CHAPITRE II. À LA RECHERCHE DE L'ANTISIONISME	45
<i>Un monde juif hostile</i>	45
<i>L'aliya n'est pas toujours sioniste</i>	53
<i>Vers un post-sionisme ?</i>	55
<i>Une révision historique fondamentale</i>	61
<i>Le Matzpen, « boussole » de l'antisionisme</i>	63
CHAPITRE III. DE L'ANTIJUDAÏSME À L'ANTISÉMITISME	67
<i>Au commencement était l'Église</i>	69
<i>De l'affaire Dreyfus à Pétain</i>	71
<i>Recrudescence des violences antijuives</i>	75
<i>Un « antisémitisme musulman » ?</i>	80
CHAPITRE IV. RADICALISATIONS	93
CONCLUSION. LE CHOIX D'EMMANUEL MACRON	115
* * *	
<i>Chronologie succincte</i>	123
<i>Brève bibliographie</i>	127
<i>Du même auteur</i>	129

Dominique VIDAL
Antisionisme = antisémitisme?

Édition préparée
par Charlotte DUGRAND,
Bruno BARTKOWIAK,
et Nicolas NORRITO

Graphisme et maquette
par www.brunobartkowiak.com

Éditions LIBERTALIA
12, rue Marcelin-Berthelot
93100 Montreuil
www.editionslibertalia.com
Indicatif éditeur : 978-2-9528292

Diffusion et distribution
HARMONIA MUNDI *livre*

*Reproduit et achevé d'imprimer
par l'imprimerie La Source d'or le 10 mars 2019
Cinquième tirage : du 5501^e au 7000^e exemplaire
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2018
Imprimé en France*

